



JagdSchweiz
ChasseSuisse
CacciaSvizzera
CatschaSvizra



INTERREG CERF IVA

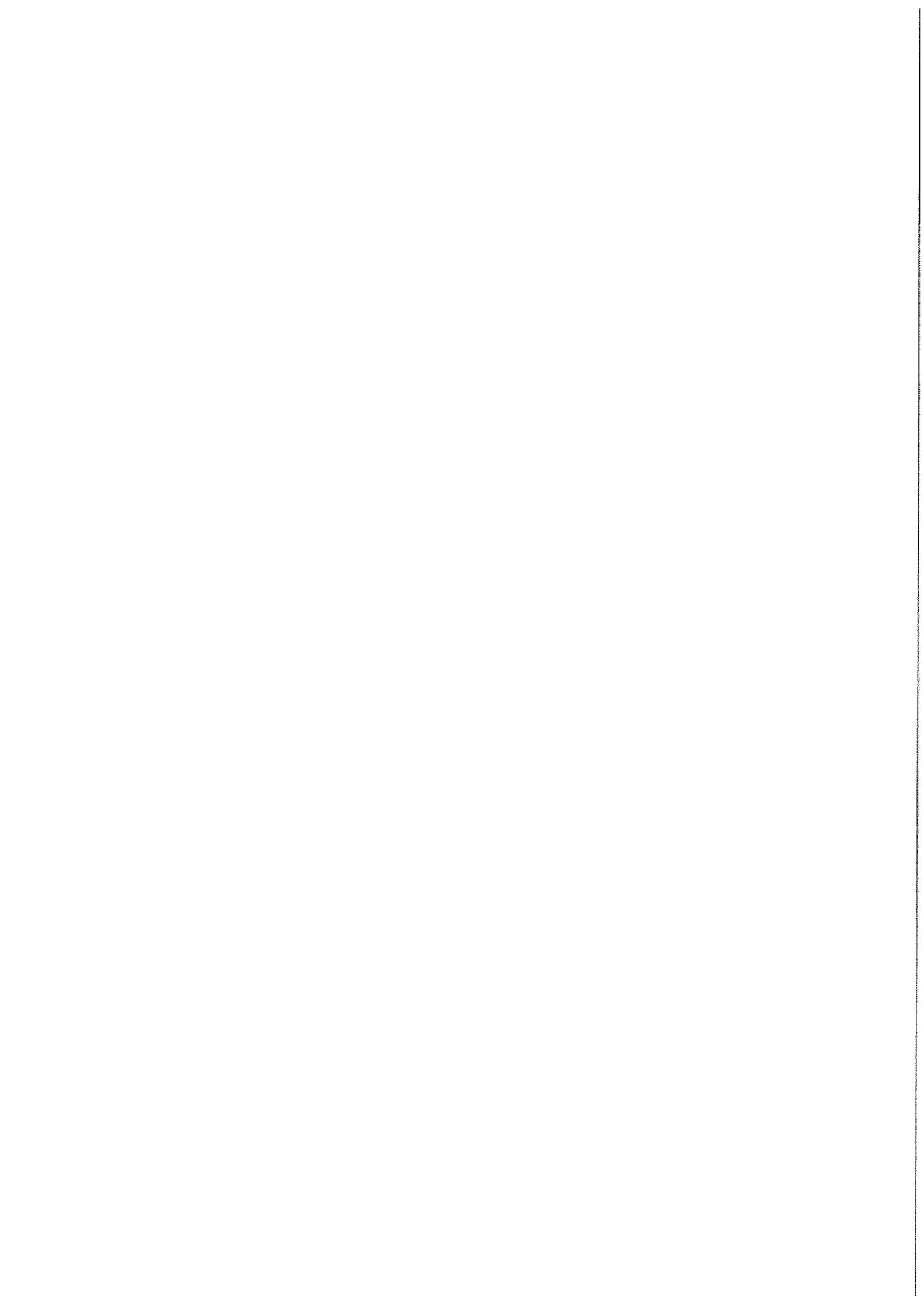
OBSERVATOIRE : LE CERF SUR LE MASSIF JURASSIEN



REVUE DE PRESSE

SEPTEMBRE 2014

OPÉRATION SÉLECTIONNÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERREG IVA 2007-2013



REVUE DE PRESSE LISTE DES COMMUNICATIONS

Présentation du projet

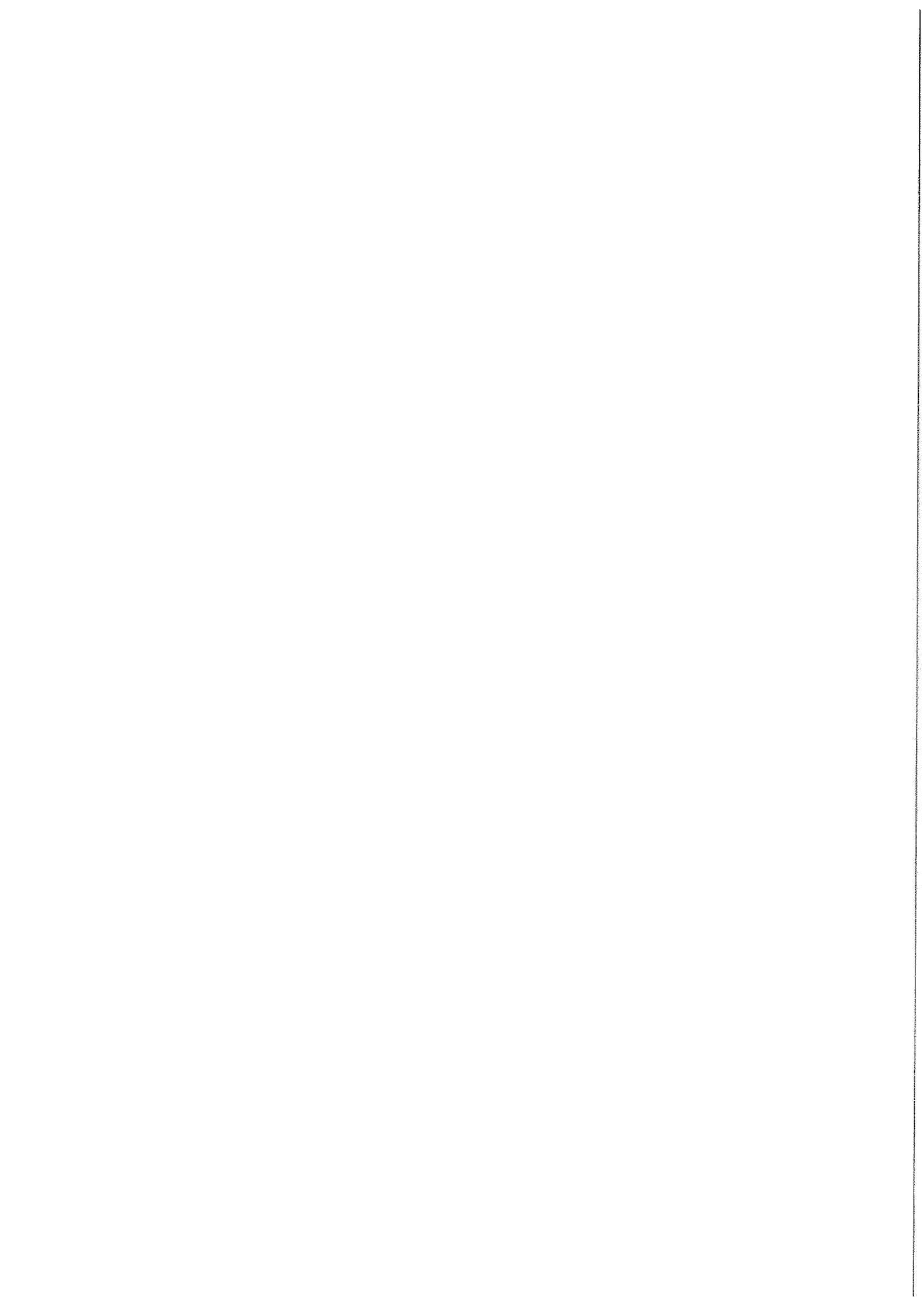
- Chasse et Nature - 2013
- Les Dépêches le Progrès Jura – 18 juillet 2011
- Est Républicain – 23 juillet 2011
- Connaissance de la chasse – n°425 – Septembre 2011
- Bulletin OGFH – septembre 2011
- Réseau Ongulés Sauvages – Lettre d'info n° 17– janvier 2013
- Reportage Journal Régional France 3 Franche-Comté 4 mn – 2 juillet 2013
- Revue nationale Forêt Entreprise – Juillet 2013
- Revue nationale St Hubert – Janvier/Février 2014
- Lettre d'info la Pibole – FNC – mai 2014
- Revue La Forêt – Septembre 2014

Exposition « Sacré Cerf », « la Balade du cerf » et animations

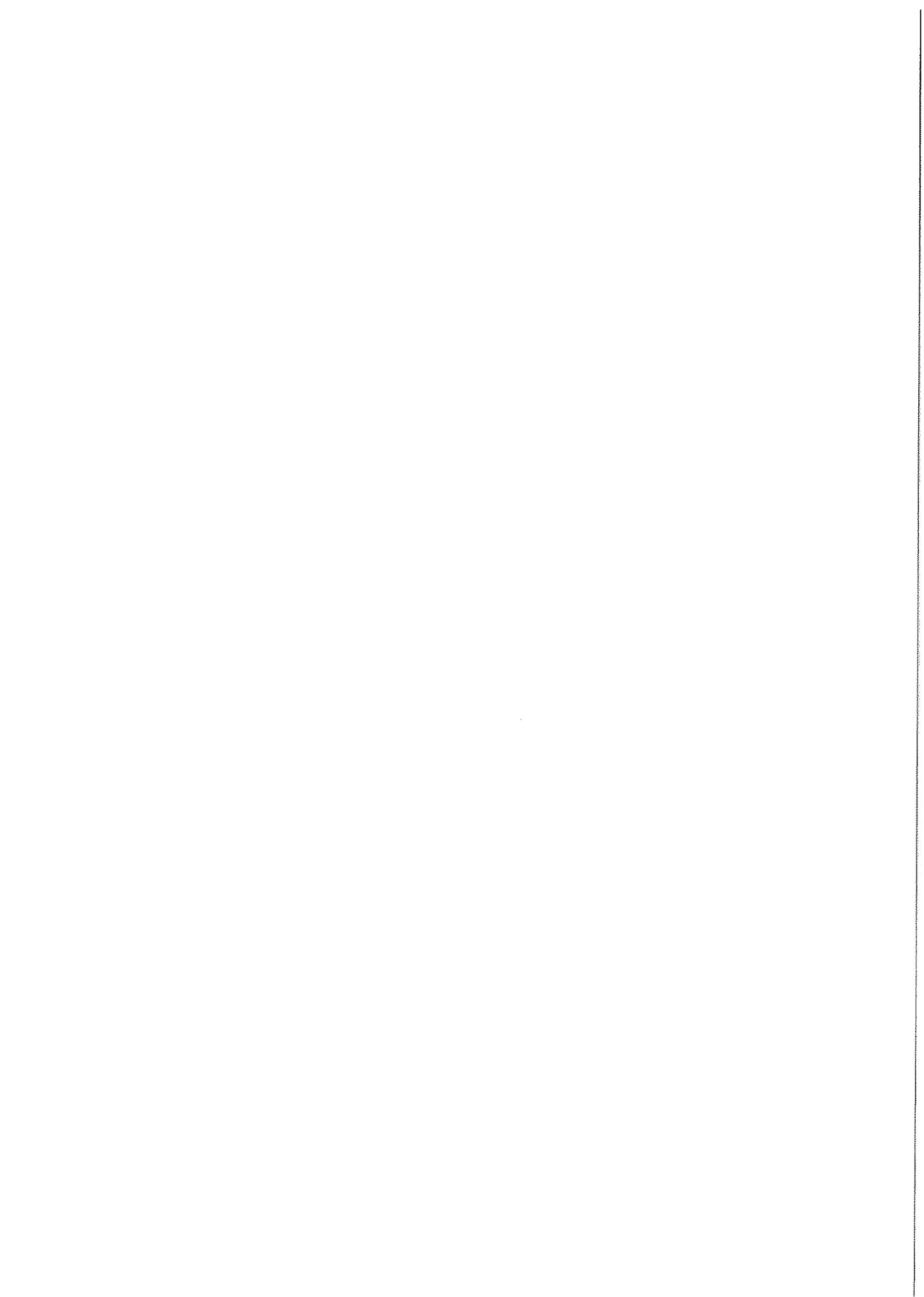
- Voix du Jura – 10 mai 2012
- Les Dépêches le Progrès Jura – 9 juin 2012
- Voix du Jura – 21 juin 2012
- Voix du Jura – 2 août 2012
- Pays de Lons – Juillet/Aout 2012
- Les Dépêches le Progrès Jura – 1 septembre 2012
- Les Dépêches le Progrès Jura – 3 septembre 2012
- Les Dépêches le Progrès Jura – 4 septembre 2012
- Les Dépêches le Progrès Jura – 7 septembre 2012
- Les Dépêches le Progrès Jura – 21 août 2013
- Est Républicain – 19 septembre 2013
- La terre de chez nous – 27 septembre 2013
- Les Dépêches le Progrès Jura – 11 octobre 2013
- Est Républicain – 3 novembre 2013
- Plaisirs de la chasse – n°721 août 2012
- Site internet FNC – janvier 2014
- Est Républicain – 24 janvier 2014
- Est Républicain - 13 mai 2014

Les opérations de capture

- Plaisir de la chasse – n°710 – septembre 2011
- Voix du Jura – 25 août 2011
- Les Dépêches le Progrès Ain – 18 mars 2012
- Les Dépêches le Progrès Jura– 5 avril 2012
- Le Chasseur Jurassien n°61 – Août 2012
- Les Dépêches le Progrès Jura– 11 octobre 2012
- Les Dépêches le Progrès Jura – 26 juillet 2013
- Les Dépêches le Progrès Jura – 3 décembre 2013
- Nos chasses – Septembre 2014



Présentation du projet



ÉTHOLOGIE, BIOLOGIE ET SANTÉ DU GIBIER

Rapports et études de base:
Patrick Patthey, Roman
Eyholzer, Christian Rühle
Adaptation:
Ecotec Environnement SA



1^{re} partie

Le cerf élaphe (*Cervus elaphus* L.) dans le massif jurassien

Le maître des lieux en plein rut.

Claude Morerod

APPROCHE HISTORIQUE ET PERSPECTIVES DE (RE)COLONISATION INTRODUCTION

Sous l'impulsion du programme Wildman de l'OFEV (1997-2008), un groupe de travail réunissant les responsables de la gestion de la faune des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Berne, Jura, Argovie, Soleure et Bâle-Campagne a été constitué en 2004 pour étudier les possibilités de recolonisation du cerf élaphe (*Cervus elaphus* L.) dans le massif jurassien. En 2005, un suivi du cerf à plus grande échelle, intégrant des départements français et des partenaires forestiers aboutira au projet Interreg IIIA (2006-2008), dont certains éléments sont présentés ici.

Cet article est à la fois une synthèse, une actualisation et une adaptation de différents rapports réalisés dans le cadre des travaux cités précédemment. Dans une première partie, cet article retrace de manière historique la recolonisation du cerf en Suisse ainsi que les populations actuelles et pressenties connues à ce jour en Suisse occidentale (Rhülé, 2008). Dans une deuxième partie, une synthèse des résultats de modélisation des habitats potentiels (Patthey 2003, Eyholzer 2006, Interreg 2008) du cerf dans le massif jurassien est présentée. Ces derniers travaux ont abouti à des cartes permettant d'identifier les futures zones susceptibles d'être colonisées par l'espèce et ainsi anticiper la mise en place de mesures de gestion adéquates, notamment en matière de prévention de dégâts forestiers.

RECOLONISATION DU CERF EN SUISSE

Le cerf faisait encore partie de la faune sauvage suisse durant le XVII^e siècle. A cette époque, les droits de chasse appartenaient alors aux autorités cléricales et à des souverains qui les exploitaient avec égards. Après l'abolition des privilèges lors de la Révolution française, la chasse est devenue accessible à tout le monde. En 1803, tous les citoyens du canton de St-Gall étaient par exemple autorisés à chasser sans payer de taxe.

L'évolution technique des armes à feu, conjuguée aux besoins en nourriture d'une population soumise aux aléas de la nature, ont contribué à une augmentation de la pression de chasse, en particulier sur les ongulés sauvages. A l'exception de quelques chamois,

toute la faune sauvage disparut de Suisse durant le XIX^e siècle. Le cerf paya un lourd tribut à la chasse, victime de sa réputation à causer des dégâts aux forêts et à l'agriculture.

RECOLONISATION PAR L'EST

La recolonisation de la Suisse par le cerf élaphe débute à la fin du XIX^e siècle, dans le canton des Grisons, et provient principalement de populations de cerfs de Bavière (Allgäu), du Tyrol (Vinschgau) et de la région du Vorarlberg (Liechtenstein). Dans une moindre mesure, des lâchers ont également été effectués dans le Saminatal (Vorarlberg) à la fin du XIX^e siècle. Si la recolonisation des Grisons s'est opérée naturellement depuis l'Autriche, la plupart des cantons alpins ont eu recours à des lâchers, notamment en Valais (dès 1926 dans l'Entremont). Après des premières observations faites dans l'est du pays, la Suisse est aujourd'hui presque entièrement colonisée (Figure 1), à l'exception de la chaîne jurassienne à l'est de la vallée de l'Orbe, comprenant également les cantons de Bâle-Campagne, de Soleure et d'Argovie. Cette recolonisation progressive s'illustre aussi par le nombre croissant des cantons où les tirs deviennent autorisés (Tableau 1).

En Suisse, l'article 25 de la Constitution fédérale (1874) est le premier texte législatif sur la chasse créant des conditions favorisant une recolonisation progressive des espèces sauvages: «La Confédération a le droit de statuer des dispositions législatives pour régler l'exercice de la pêche et de la chasse, principalement en vue de la conservation du gros gibier dans les montagnes, ainsi que pour protéger les oiseaux utiles à l'agriculture et à la sylviculture». Il s'agira surtout d'une protection soutenue des femelles et des jeunes, car la chasse était alors un droit régalien des cantons (art. 31 de la Constitution fédérale de 1874 et art. 94 de la Constitution fédérale de 1999).

RECOLONISATION PAR L'OUEST

Les cerfs actuellement présents dans la chaîne jurassienne sont issus de lâchers, effectués en différents lieux et périodes sur la partie ouest du massif:

- dans les années 1955-56, cinq à douze individus provenant vraisemblablement de la forêt de Chambord sont lâchés dans la région des marais de la Versoix (GE et VD; département de l'Ain);
- dans les années 1950, sept à huit individus sont également lâchés dans la zone

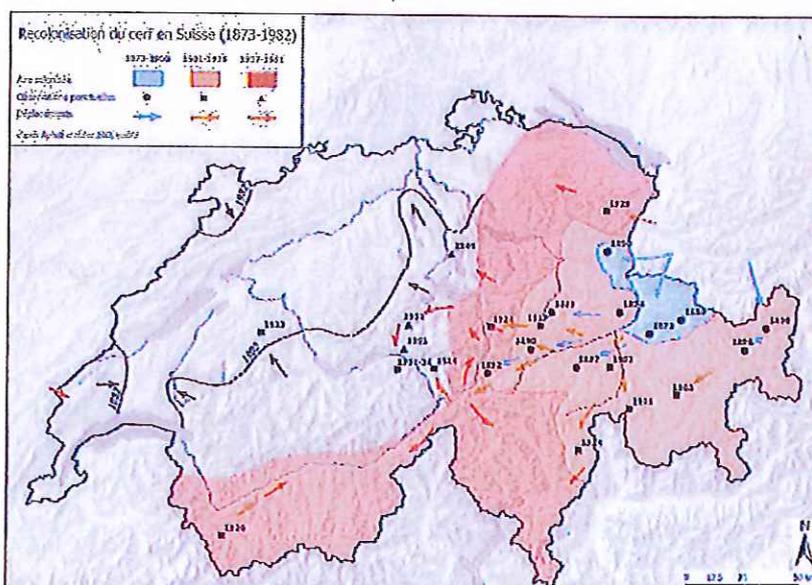


Figure 1: Recolonisation du cerf en Suisse. D'après Righetti et Hubert (1983), modifié.

Période	Cantons où sont réalisés des tirs	Total
< 1930	GR	1
< 1940	GR, SG	2
< 1950	GR, SG, VS	3
< 1960	GR, SG, VS, AI, AR, ZH, SZ, GL, UR	9
< 1970	GR, SG, VS, AI, AR, ZH, SZ, GL, UR, TI	10
< 1980	GR, SG, VS, AI, AR, ZH, SZ, GL, UR, TI, ZG, OW, NW, BE, FR	15
< 1990	GR, SG, VS, AI, AR, ZH, SZ, GL, UR, TI, ZG, OW, NW, BE, FR, LU, VD	17
< 2000	GR, SG, VS, AI, AR, ZH, SZ, GL, UR, TI, ZG, OW, NW, BE, FR, LU, VD, TG	18
< 2005	GR, SG, VS, AI, AR, ZH, SZ, GL, UR, TI, ZG, OW, NW, BE, FR, LU, VD, TG, SO	19

Tableau 1: Nombre de cantons dans lesquels se font (ou avaient lieu) des tirs.

d'Echallon, à côté d'Oyonnax (Ain); après une quasi-disparition de ce petit noyau, quelques individus sont à nouveau observés sur la zone depuis 2003;

- au début des années 1980, des lâchers clandestins sont réalisés au Creux du Van (NE) et d'autres ne sont pas à exclure, probablement originaires du canton du Valais;
- en 1991, une expérimentation d'élevage en semi-liberté conduite par l'INRA dans le département du Jura échoue et se solde par une remise en liberté de neuf biches gestantes, dont est issue la population actuelle de Maisod;
- au début des années 2000, une dizaine d'individus s'échappent d'un enclos dans le département du Haut-Rhin, au nord-est du périmètre étudié; ces animaux seront par la suite observés de plus en plus fréquemment dans le canton du Jura.

Les principales populations actuelles proviennent d'une recolonisation d'individus issus de ces premiers lâchers et d'autres pro-

venant de populations déjà existantes hors du périmètre d'étude, situées principalement dans le département de la Haute-Savoie (Salève). L'extension des cerfs de la population source dans le Jura vaudois en direction nord-est pourrait donc se faire sous des conditions favorables à moyen terme.

POPULATIONS DE CERFS DANS L'ARC JURASSIEN

Populations actuelles

Le canton de Vaud est peuplé par des cerfs depuis le début des années 1970, lesquels se répartissent essentiellement en deux populations d'origines différentes: celle des Alpes, qui proviendrait des populations valaisanne, fribourgeoise et/ou bernoise et celle du Jura, issue de la population française du pays de Gex.

Les petites populations actuellement présentes dans le canton de Genève sont liées à celles des grands massifs avoisinants (notamment Vuache et Voirons) mais plus de



Les biches apeurées par le brame.

Claude Morerod



Le développement des populations de cerf dans le canton de Vaud et leur maîtrise implique une gestion raisonnée de l'espèce comme le montre cette photo.

90% des individus recensés sont localisés dans les bois de Versoix. Entre les zones d'estivage en montagne, la période de brame et l'hiver, les animaux entreprennent des migrations prononcées, perturbées par l'urbanisation et la fréquentation importante des axes routiers. A l'exception du canton du Jura qui abrite un petit noyau de population de cerfs (une dizaine d'individus à l'origine, probablement échappés de France) protégés de toute chasse, aucune population établie n'a été recensée dans les autres cantons:

- dans le canton de Neuchâtel, seules quelques observations ponctuelles d'individus mâles sont signalées depuis une trentaine d'année dans la région de la Côte-aux-Fées;
- dans le canton de Bâle-Campagne, les observations sont également ponctuelles; un cerf sika a été prélevé en octobre 2009, vraisemblablement provenu d'Alsace;
- dans le canton de Soleure, plusieurs biches et faons (15-20 individus) ont été

observés à proximité de l'autoroute A1; si des projets de translocation et de marquage – menés par l'OFEV – sont en cours pour certains animaux observés en provenance du canton de Berne, une colonisation ne serait envisageable que dans une quinzaine d'années.

La population de l'Etournel (pop. n° 2, Fig. 2) possède un noyau stable situé dans la réserve de chasse et de faune sauvage du même nom, où des battues de décantonement sont régulièrement organisées. La population est délimitée au sud par l'autoroute A40, au NO par la route Bellegarde-Gex et au NE par Genève. Il s'agit d'une population de plaine qui n'est pas confrontée à des déplacements saisonniers. La population de cerfs de Maisod (pop. n° 6, Fig. 6) occupe une aire délimitée à l'ouest par le lac de Vouglans, au sud par la commune de Charchilla et au nord par la commune de Soucia. Sa délimitation en direction de l'est est plus délicate, bien que des observations régulières d'individus eussent été effectuées sans pouvoir déterminer avec exactitude leur origine. Sur la zone noyau qui abrite l'ancien parc d'élevage, la population de cerfs est stable avec un maximum d'environ 60 individus observés au printemps 2011. La population du mont Tendre occupe un grand massif bordé par des routes cantonales, que les cerfs traversent peu fréquemment à l'heure actuelle. En 2011, les comptages ont fait état d'environ 80 individus. La population de la Dôle-Versoix compte près de 170 individus (printemps 2011) mais présente une délimitation peu claire: de nombreux cerfs sont observés autour du noyau central et originel. De nouveaux noyaux sont installés depuis peu dans les régions du Massacre et de Longchaumois, où une trentaine de cerfs ont été observés au printemps 2011. Enfin, la population de Chaux-Neuve – située dans le dernier pli du massif jurassien avant la frontière suisse, comportant aussi les escarpements rocheux du mont d'Or (unité de gestion MON1) – compte aujourd'hui entre 10 et 15 individus, avec une reproduction confirmée.

Le nombre très faible d'observations au sud du col de la Faucille est toutefois surprenant. En effet, ce secteur est favorable au cerf et aucune barrière ne fait obstacle aux déplacements des cervidés. La faible présence des zones de quiétude pourrait expliquer ce phénomène. Dans le secteur suisse,

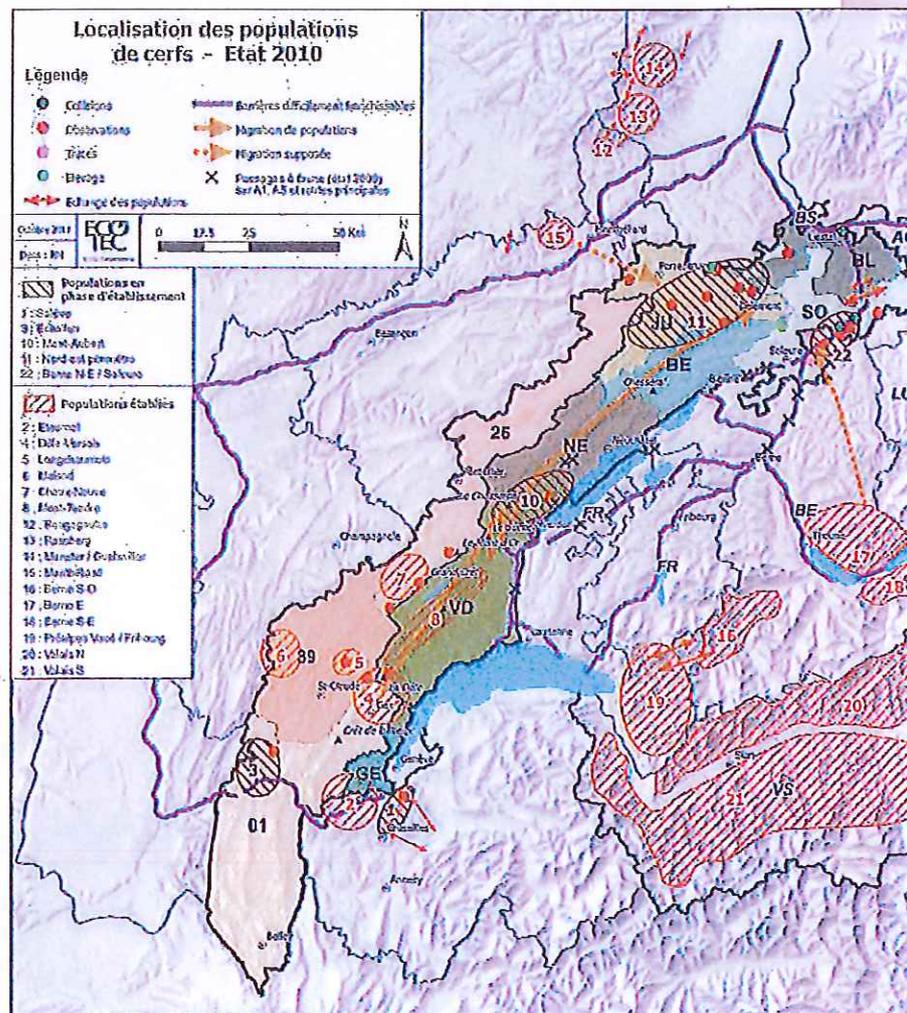


Figure 2: Localisation des populations de cerfs (état à fin 2010).

la population estivale de cerfs est répartie uniformément sur le massif. Des concentrations hivernales sont observées dans le bas des côtes.

Populations en phase d'établissement

Bien que les premiers indices de reproduction remontent à quelques années, les cerfs présents dans le secteur de **mont Aubert** ne sont observés régulièrement que depuis 2 à 3 ans. Leur provenance pourrait être liée mont Tendre ou Chaux-Neuve mais pas aux individus lâchés au Creux du Van dans les années 1980. Des cerfs ont été lâchés dans les années 1950 dans la forêt d'Echallon. La présence occasionnelle de quelques individus a par la suite été constatée. A partir des années 2003, une légère augmentation est observée avec la présence d'une douzaine d'animaux sur cette zone au printemps 2011, avec une reproduction confirmée. Seules quelques observations sporadiques permettent de suivre

l'établissement d'une population dans la partie nord-est du massif jurassien. L'absence d'impacts sur la végétation (relevés réalisés au printemps 2008) semble indiquer que la population est en cours d'établissement sur cette zone.

Au Salève, l'origine d'une population de cerfs n'est pas confirmée mais l'hypothèse la plus probable semble être une colonisation d'individus provenant du massif des Glières (Haute-Savoie), qui auraient par la suite transité par le plateau des Bornes. L'hypothèse d'un déplacement d'individus de la population de l'Etournel est aussi vraisemblable puisque des cerfs ont été observés au sud du Vuache. A ce jour, les effectifs présents sont estimés entre 10 et 20 avec des cas de reproduction confirmée. Avec les évolutions de l'A41 (liaison nouvelle de Villy-le-Pelloux à Saint-Julien-en-Genevois), les populations sont désormais circonscrites par des autoroutes, même si des viaducs permettent encore des échanges vers le sud.

ÉTHOLOGIE, BIOLOGIE ET SANTÉ DU GIBIER

Rapports et études de base:
Patrick Patthey, Roman
Eyholzer, Christian Rühle
Adaptation:
Ecotec Environnement SA

Le cerf élaphe (*Cervus elaphus L.*) dans le massif jurassien

Suite et fin



Enfin, une biche semble se soumettre.

Robert Maier

APPROCHE HISTORIQUE ET PERSPECTIVES DE (RE)COLONISATION MODÉLISATION DES HABITATS POTENTIELS DU CERF DANS L'ARC JURASSIEN

Dans le cadre du projet Interreg III «Cerf» (2008), deux modèles saisonniers d'habitat, avec une précision à l'hectare, ont été établis afin de déterminer l'adéquation potentielle du paysage pour le cerf dans le massif jurassien.

Ces modèles d'habitat définissent et quantifient les principaux facteurs biolo-

giques et géographiques déterminant la répartition de l'espèce.

Le premier modèle est un développement de l'instrument de gestion forêt-gibier (IGFG) de l'OFEV, qui est basé sur des avis d'experts et limité au territoire suisse. L'application de l'IGFG nécessite de calculer au préalable l'adéquation naturelle du territoire pour le cerf. Des notes de 0 à 5 (habitat optimal) sont attribuées à la topographie et à l'utilisation du sol, pour les habitats estivaux et hivernaux. Le potentiel naturel correspond à la moyenne arrondie de la topographie et

de l'utilisation du sol mais est limité par différents facteurs spécifiques, comme les agglomérations ou les voies de communication.

Les modèles saisonniers (ENFA, pour *Ecological Niche Factor Analysis*) permet de dresser une carte de répartition potentielle sans connaître en détails les exigences écologiques de l'espèce. Afin de calculer l'adéquation de l'habitat, ce modèle franco-suisse recourt également à des données de présence de l'espèce considérée, fournies sous forme d'observations individuelles et autres annonces provenant des cantons concernés. Une analyse est

ensuite effectuée sur les observations de l'espèce et les variables environnementales y relatives, laquelle permet de calculer la niche écologique correspondante pour l'espèce.

L'habitat sur les sites d'observation de cerfs a par la suite été comparé à l'habitat disponible sur l'ensemble du périmètre Interreg. L'habitat disponible a été défini comme l'ensemble des forêts (ouvertes ou fermées, homogènes ou hétérogènes, pâturées ou non, et les marais) dans le but d'analyser l'habitat diurne du cerf totalisant une superficie de 4840 km².

RÉSULTATS

Des cartes de synthèse pour l'habitat estival (Figure 3) et l'habitat hivernal (Figure 4) du cerf, il ressort que l'habitat optimal se caractérise par les plus grands massifs forestiers (hétérogènes ou homogènes), avec une faible densité de routes et de terres arables. Les cerfs sélectionnent les secteurs à forte croissance estivale de la végétation. Les résultats chiffrés se traduisent, géogra-

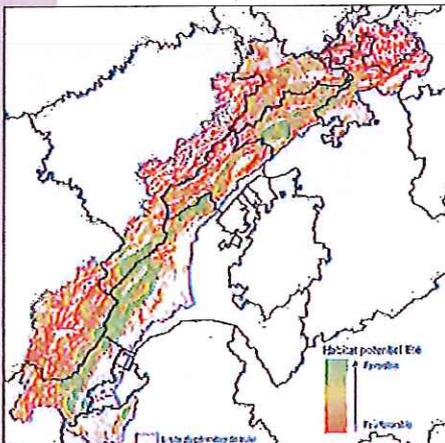


Fig. 3: Carte des habitats potentiels du cerf en été (résolution: 50 m).

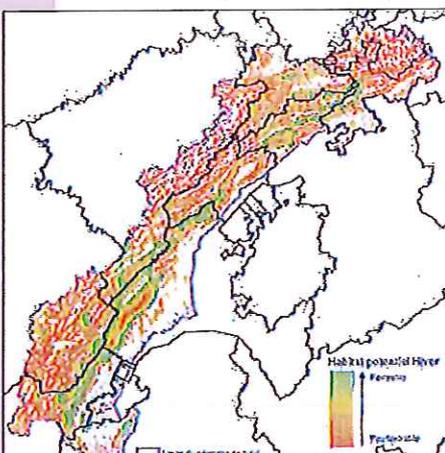


Fig. 4: Carte des habitats potentiels du cerf en hiver (résolution: 50 m).

phiquement, par une distribution des meilleurs habitats sur l'axe principal du Jura montagneux. Les plus grands massifs forestiers de plaine sont également favorables. A l'ouest de l'axe principal de la chaîne jurassienne, les habitats sont moins favorables. Près de 15% (720 km²) et 17% (840 km²) de l'Arc jurassien présente une bonne qualité de l'habitat estival, respectivement hivernal.

Par ailleurs, les cartes montrent que des habitats de moyenne et de bonne qualité se trouvent sur toute la chaîne du Jura, en particulier en hiver. En été, le nord du canton du Jura et l'est de la surface prise en considération (cantons de Soleure et d'Argovie) sont pauvres en habitats qualifiés.

Dans un proche futur, lorsque les cerfs auront colonisé d'autres secteurs (scénario neutre et objectif au vu des données et informations connues), les cartes et modèles produits pourront être validés en testant si les zones prédites comme les plus favorables seront colonisées en premier. En tenant compte des remarques précédentes, les cartes produites sont de bonne qualité et peuvent être utilisées comme outil de gestion.

CONCLUSIONS

Les données récoltées montrent une progression de la distribution géographique de l'espèce sur la chaîne du Jura. De nouveaux noyaux de populations se sont créés et installés ces dernières années, suite à la dispersion et à la colonisation d'individus provenant des populations existantes.

Début 2011, cinq nouvelles populations étaient pressenties, auxquelles s'ajoutent diverses observations d'individus en périphérie. Par ailleurs, l'extension de la colonisation du cerf se poursuit sur la partie orientale de la Suisse grâce aux corridors à faune mis en place progressivement tout au long des branches du réseau autoroutier. Il est intéressant de noter que deux passages à faune ont été construits il y a quelques années sur l'autoroute A1, entre Berne et Soleure. Ceux-ci devraient permettre une meilleure connexion entre les populations jurassiennes et alpines. A terme, des cerfs provenant des populations alpines des cantons de Berne et de Lucerne, mais également des populations vosgiennes, au nord de l'autoroute Mulhouse-Besançon, pourraient contribuer à accélérer le processus de colonisation de la partie nord-est du périmètre. Enfin, le programme Interreg IV A «Observatoire: le cerf

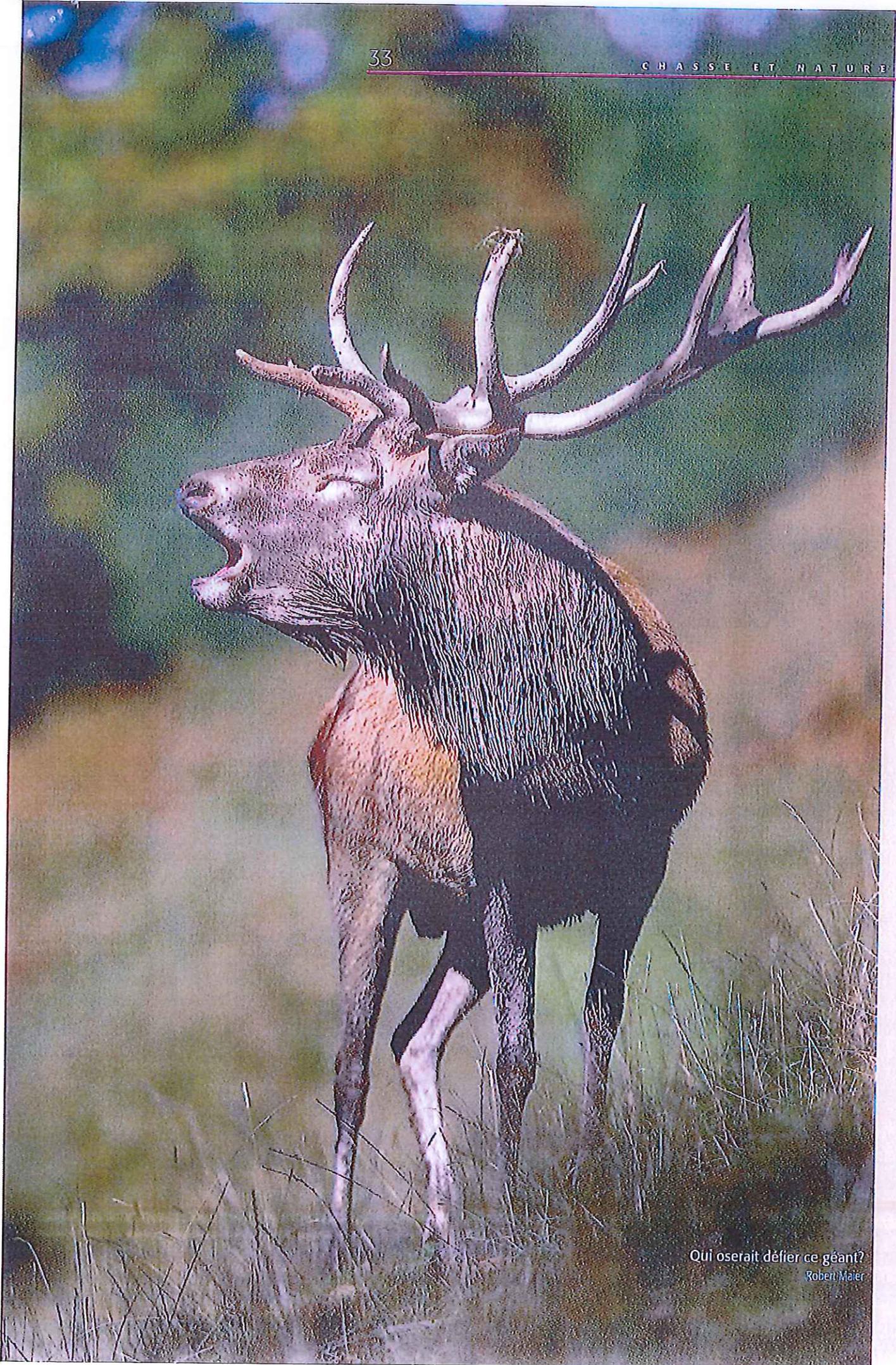
sur le massif jurassien» permet actuellement de poursuivre les travaux réalisés lors du précédent programme Interreg. Elaboré autour d'enjeux environnementaux (biodiversité, interactions entre espèces et préservation des habitats) et socio-économiques (production forestière, activités locales), les principaux objectifs de ce projet consistent:

- à étendre les connaissances relatives aux populations de cerfs sur le massif jurassien (par des comptages aux phares et des suivis d'animaux équipés de GPS notamment);
- à concevoir et expérimenter de nouvelles techniques sylvicoles afin de mettre en place une gestion concertée des populations;
- à informer et former les professionnels, les propriétaires forestiers ainsi que le grand public sur la présence de l'espèce par divers moyens de communication (exposition, film).

Des projets spécifiques à certains cantons ont également été élaborés, parmi lesquels figurent une expertise des conflits faune-traffic au NE du périmètre d'étude et la recherche de solutions à envisager pour les corridors biologiques s'insérant dans le projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

SOURCES

- Eyholzer R. (2006). *Potentielle Rothirscheintände im Jurabogen (Habitats potentiels du cerf rouge dans l'arc jurassien)*, Groupe intercantonal pour l'étude de la colonisation du cerf dans la chaîne du Jura, 28 pp. Disponible sous <http://www.cerf-massif-jurassien.fr/index.htm>
- Interreg III A France-Suisse (2008): *suivi de la colonisation naturelle du cerf sur le massif jurassien*. Rapport final (2006-2008). Disponible sous <http://www.cerf-massif-jurassien.fr/index.htm>
- Patthey P. (2003). *Habitat and corridor selection of an expanding red deer (Cervus elaphus) population*. Thèse de doctorat, Université de Lausanne. Disponible sous <http://www.cerf-massif-jurassien.fr/index.htm> et www2.unil.ch/biomapper/Download/Patthey-PhD-2003.pdf
- Rühle C., Juesy P. (2006). *Hirschkonzept 2006 des Kantons Bern*. Bericht zuhanden der Volkswirtschaftsdirektion, 32 pp. Disponible sous: http://www.vol.be.ch/vol/de/index/natur/jagd_wildtiere/publikationen.assetrel/content/dam/documents/VOL/LANAT/de/Natur/Jagd_Wildtiere/PUB_LANAT_JW_Rothirschkonzept_de.pdf
- Rühle, C. (2008). *Etude de la colonisation du cerf dans le massif jurassien*. Rapport de synthèse, Groupe intercantonal pour l'étude de la colonisation du cerf dans la chaîne du Jura, 31 pp.



Qui oserait défier ce géant?
Robert Maier

Projet INTERREG IV Franco Suisse: Observatoire du Cerf sur le massif jurassien

Le cerf a débuté depuis plusieurs années la recolonisation du massif jurassien. Dès 2006 à l'échelle du massif des opérations de suivi de populations ont permis de constater, une augmentation de sa présence, avec l'installation de nouveaux noyaux, et l'augmentation des populations suivies par comptage aux phares.

En complément sur plusieurs massifs forestiers, des relevés ont été effectués pour mesurer l'impact du cerf en termes de consommation, de frottis ou d'écorçage. Afin de compléter ce travail, de suivre les nouveaux noyaux et d'affiner nos connaissances, de nouvelles actions ont débuté cette année pour répondre aux objectifs ci-après:

maîtriser le développement des populations de cerf dans la chaîne du Jura, grâce à des politiques de gestions concertées de l'espèce.

Elles seront définies en s'appuyant sur un faisceau d'indicateurs: les indicateurs de changements écologiques (poids des faons, longueur des dagues), les comptages aux phares, les relevés forestiers.

Pour comprendre le fonctionnement saisonnier des populations, la colonisation, dix huit biches seront capturées et équipées de collier GPS/GSM. Pour la définition de la population, les gestionnaires disposeront de données techniques, consolidées à l'échelle biologique des populations (inter départemental et ou inter pays), mais également par entités administratives.

concevoir et expérimenter les techniques susceptibles de rendre le milieu forestier moins vulnérable.

Sur des parcelles de forêts publiques et privées des travaux ou aménagements seront entrepris, visant à limiter les dégâts. 100 pommiers de variétés anciennes adaptées à l'altitude seront plantés sous formes de plusieurs « mini vergers de 5 à 10 arbres ». Leurs fruits pourront servir de nourriture d'appoint pour l'espèce et d'autres.

informer et former les professionnels et les propriétaires (forestiers, chasseurs) ainsi que les scolaires et le grand public sur le cerf et sa gestion.

Espèce nouvelle, des séances spécifiques se

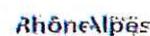
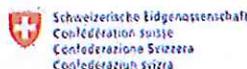
-ront organisées localement pour améliorer les connaissances, et proposer des comportements respectueux dans l'utilisation récréative ou économique du massif jurassien. Des outils seront créés: une exposition itinérante, un film de vulgarisation, un site internet.



Toutes ces actions sont conduites en partenariat par les fédérations départementales des chasseurs (Ain, Doubs, Jura), l'Office National des Forêts (Franche-Comté, Rhône Alpes), le Centre Régional de la Propriété Forestière (Franche-Comté, Rhône Alpes), l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (Délégations inter régionale, Service départementaux et CNERA Cervidés sanglier), les cantons Suisses, Chasse Suisse...

Au total, le projet fédère 14 partenaires, il est réalisé dans le cadre du programme INTERREG IV A 2007-2013 France Suisse, il bénéficie du soutien financier de l'Europe, du Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura, des Conseils Régionaux Franche-Comté et Rhône Alpes, des Conseils Généraux de l'Ain et du Jura.

Avec le soutien financier de:



INTERREG IV-A Franco-Suisse 2011-2014

Observatoire cerf sur le Massif Jurassien

Delphine CHENESSEAU (DIR BFC ONCFS), Jérôme BOMBOIS (FDC 39)

delphine.chenesseau@oncfs.gouv.fr; fdc39.jbombois@aricia.fr



JagdSchweiz
ChasseSuisse
CacciaSvizzera
CatschaSvizra

Dans le cadre de la coopération transfrontalière européenne, un programme franco-suisse de « Suivi de la colonisation naturelle du cerf dans le massif jurassien » a été réalisé, entre 2005 et 2008. Il s'agissait essentiellement de suivre des populations de cerf, puis de proposer des mesures de gestion, notamment pour anticiper d'éventuels dégâts sur la forêt. Cette étape a aussi permis l'instauration d'une plateforme de collaboration franco-suisse.

Ce premier programme était basé sur l'hypothèse d'une évolution relativement lente et localisée de ces groupes d'ongulés. Les résultats obtenus ont montré une réalité différente, les noyaux de populations étant plus nombreux que prévus. Les modélisations effectuées ont démontré que de grands secteurs sont potentiellement colonisables, sur l'ensemble de la chaîne jurassienne. Le programme INTERREG Cerf III-A a permis d'effectuer un premier état des lieux et de jeter les bases des projets de gestion, mais ne traitait que d'une partie des zones concernées par l'espèce.

Objectifs du projet

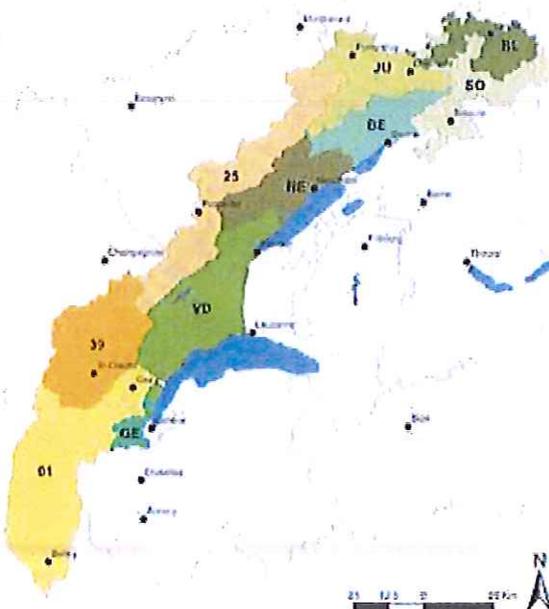
- **Maîtriser le développement des populations de cerf dans la chaîne du Jura grâce à des outils communs, une collaboration franco-suisse et des politiques de gestions concertées de l'espèce.**
- **Concevoir et expérimenter les techniques susceptibles de rendre le milieu forestier moins vulnérable.**
- **Informier et former les professionnels et les propriétaires (forestiers, chasseurs) ainsi que les scolaires sur le cerf et sa gestion (exposition mobile, film de vulgarisation)**
- **Communiquer et échanger au sein de la plateforme franco-suisse sur l'ensemble des actions prévues.**

Pour l'évaluation et le suivi des populations, différentes méthodes sont mises en place :

- Indices de présence
- Comptages aux phares
- Plan de tir
- Mortalité extra cynégétique
- Poids des faons
- Longueur des dagues

Des opérations de capture sont également mis en place, afin d'équiper 18 biches, bichettes ou faons femelles, de collier GPS/GSM sur 3 zones.

- Dôle Gex Versoix où la population est établie : 10 individus doivent être équipés pour nous aider à comprendre le déplacement saisonnier des populations ;
- Chauv-Neuve – Longchaumois où 5 individus doivent être équipés afin de comprendre le principe de colonisation du massif.
- Marais de Lavours : 3 individus pour mesurer l'effet réserve et la problématique dégâts agricoles.



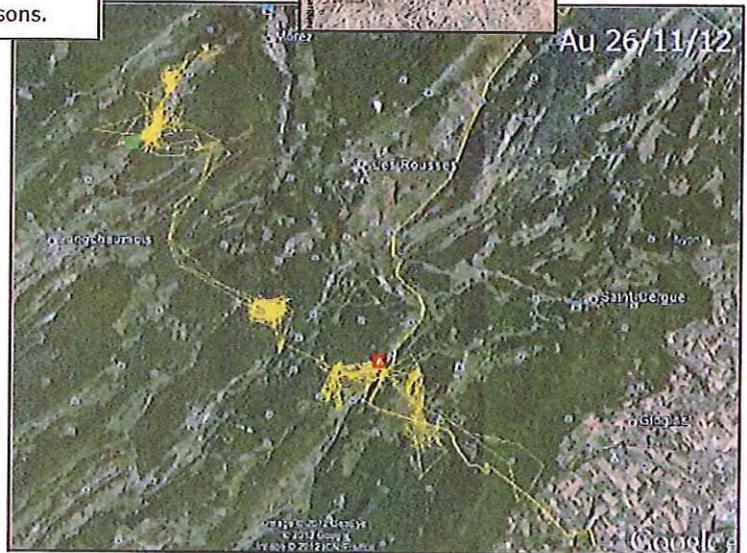
Différentes méthodes de capture sont utilisées :

- 2 cages-pièges sont disposées au nord de la zone ;
- Le panneautage (capture par filet) ;
- L'utilisation de la télé-anesthésie par lanceur hypodermique.

Actuellement 7 biches sont équipées (5 en février 2012 et 2 en décembre 2012). Les premiers résultats obtenus montrent que les biches parcourent de grandes distances selon les saisons.



Jessika a fait plus de 30 km entre le point le plus bas (sud-ouest) et le plus haut (nord-est).



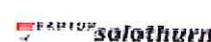
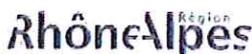
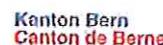
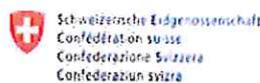
11 km séparent le point de capture d'Ambroise en mars 2012 (carré vert) du dernier pointage le 26 novembre 2012 (carré rouge). La distance entre le point le plus au nord et le point le plus au sud est de 17,5 km.

Le projet intègre un volet communication important avec la création d'une exposition « Sacré Cerf », et un outil destiné aux écoles « la Balade du cerf ».



Pour tous renseignements supplémentaires, sur les captures et le suivi des animaux, sur les suivis et expérimentations forestiers..., rendez-vous sur le site Internet :

<http://www.cerf-massif-jurassien.fr/index.htm>



Juillet 2013/4 - 9,50€

FORÊT

entreprise

N° 211

La revue technique des forestiers

Dossier

Le défi des forestiers

S'adapter au changement climatique



Autécologie
des Tilleuls

Cetef des Landes
Reboisement

Suivi du cerf en
Franche-Comté

Coopération franco-suisse pour le suivi du cerf sur le massif du Jura

Par Jérôme Bombois, FDC 39
Sandra Péroux, CRPF Franche-Comté

Depuis 2006, grâce à deux programmes Interreg¹ successifs, les acteurs des mondes cynégétique et forestier travaillent ensemble pour mieux appréhender le développement des populations de cerfs dans cette zone de moyenne montagne, berceau de la futaie jardinée.

¹ Le fond Interreg est financé par le FEDER à hauteur de 7,75 milliards d'euros. Il vise à promouvoir la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communes dans les domaines du développement urbain, rural et côtier, du développement économique et de la gestion de l'environnement.

Le périmètre d'étude couvre environ 450 000 ha de forêts répartis sur 3 départements (Ain, Doubs, Jura) et 7 cantons (de Genève à Bâle campagne). L'implantation du cerf remonte aux années 50, avec des lâchers dans la région de la Versoix, petit territoire à cheval sur l'Ain, les cantons de Vaud et de Genève. Après une période d'installation relativement longue, ces populations sont depuis une dizaine d'années dans une phase de croissance dynamique, qui entraîne une colonisation progressive du massif jurassien.

Animal emblématique pour le chasseur, mais source d'inquiétude pour le forestier, les acteurs franco-suisse ont uni leurs moyens en travaillant sur 2 programmes (2006-2008 et 2011-2013) avec comme objectifs :

- la création d'un réseau franco-suisse de coopération,
- le suivi de la colonisation et du développement des populations,
- l'anticipation des difficultés générées par l'expansion de l'espèce dans des milieux forestiers,
- la mise en place de politiques de gestion coordonnées à l'échelle des territoires.

Observatoire

La mise en place d'un observatoire à l'échelle de la zone d'étude recueille des informations sur la dispersion et l'installation de cette espèce grâce à des fiches signalant les indices de présence hors des noyaux constitués.

Suivi de l'évolution des indicateurs de changement écologique

Un suivi coordonné a été entrepris en vue d'analyser les évolutions d'un panel d'indicateurs au niveau de 5 populations implantées sur la zone d'étude :

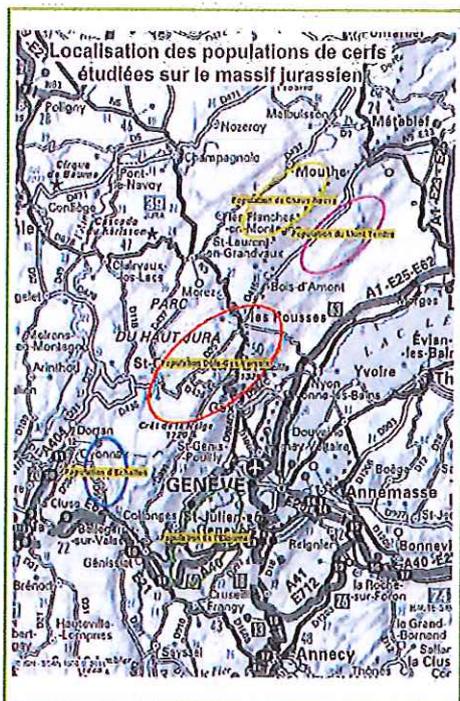
- Massif de la Dôle - Gex - Versoix où l'implantation est la plus ancienne (Ain, Jura, cantons de Vaud et de Genève). Cette population est vraisemblablement la source d'autres noyaux implantés dans la zone d'étude ;
- Massif de l'Étournel (Ain, Haute-Savoie) ;
- Massif du Mont Tendre (canton de Vaud) ;
- Massif de Chaux-Neuve (Doubs) ;
- Massif d'Echallon (Ain).

Les indicateurs suivis sont :

- les comptages aux phares selon le protocole ONCFS, réalisés à 4 reprises en mars-avril, aux mêmes dates sur l'ensemble de la zone d'étude, aujourd'hui 10 circuits sont parcourus pour une longueur de 500 km ;
- l'analyse du plan de chasse (vitesse, taux de réalisation) ;
- le suivi biométrique des animaux prélevés avec mesure de la longueur des bois pour les daguets (au cm près) et pesée des animaux éviscérés par catégorie (à 200 g près) ;
- la mesure de l'impact du cerf sur la végétation forestière à l'échelle du massif. Concernant cette donnée, les forestiers se sont heurtés à l'absence de méthode d'analyse des dégâts validée scientifiquement dans les peuplements irréguliers.

Zoom sur les mesures d'impact des ongulés sur la végétation

Le protocole, élaboré lors du 1^{er} programme, demandait beaucoup de temps et ne répondait pas totalement aux questions sur la suffisance de semis, perches et petit bois par rapport au renouvellement en futaie jardinée. Il est donc simplifié et prend aussi en compte des



Cerf en forêt communale de Lamoura.



En savoir +

Pour plus d'informations, consulter le site : www.cerf-jurassien.fr
relations forêt cervidés : www.foretpriveefrancaise.com/gibier/

données de l'arrêté préfectoral du 28/07/2009, qui fixe le seuil en deçà duquel l'avenir d'un peuplement forestier est considéré comme compromis.

Ce protocole (non validé par l'Irstea) se base sur la réalisation d'environ 200 placettes par massif soit 1 placette pour 20 à 25 ha de forêt. Normalement réalisées avant le débourrement de la végétation, la prise de données a dû être repoussée en dehors de la période de sensibilité du Grand Tétrás dans certaines zones.

Sur chaque placette, 3 types de relevés sont effectués : mesure des stocks de régénération, surface terrière, indice de consommation (IC). L'IC est noté sur une placette de 1 m² au sol mais sur une hauteur de 1,80 m et non 1,20 m pour intégrer l'abroussissement du cerf, même si les hauteurs de neige, localement importantes, peuvent moduler ce facteur. À noter aussi que, sur beaucoup de zones, chamois, chevreuil et cerf cohabitent (voir Progression des ongulés, Forêt-entreprise n° 210).

Concernant le renouvellement, seules les essences de production sont dénombrées (épicéa, sapin, hêtre et érable sycomore en fonction du contexte altitudinal) et 3 catégories sont distinguées :

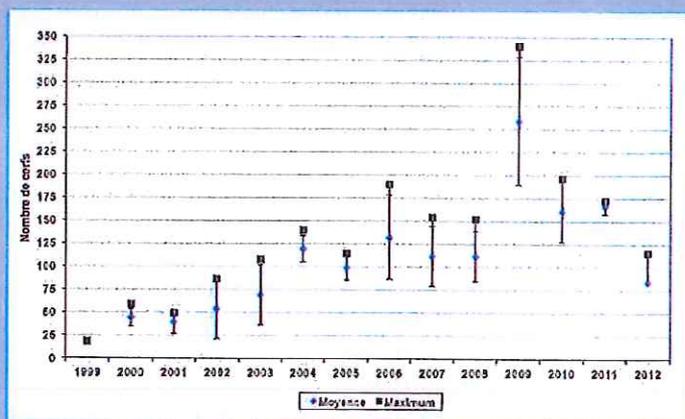
- 30 cm ≤ régénération basse < H = 3 m
- 3 m ≤ régénération haute < Ø = 7,5 cm
- Ø = 7,5 cm ≤ perches et petits bois < Ø = 27,5 cm.

Chaque tige est classée dans une des catégories pré-définies : viable, non viable cause ongulés (abroussissement, frottis ou écorçage), non viable pour une autre cause que les ongulés.

Les partenaires du programme



Quelques données sur le massif de la Dôle - Gex - Versoix Évolution des comptages aux phares



Impact sur la végétation forestière

Entre 2008 et 2012, l'IC montre une fréquence de consommation plus importante pour les érables, sorbier, sapin et hêtre.

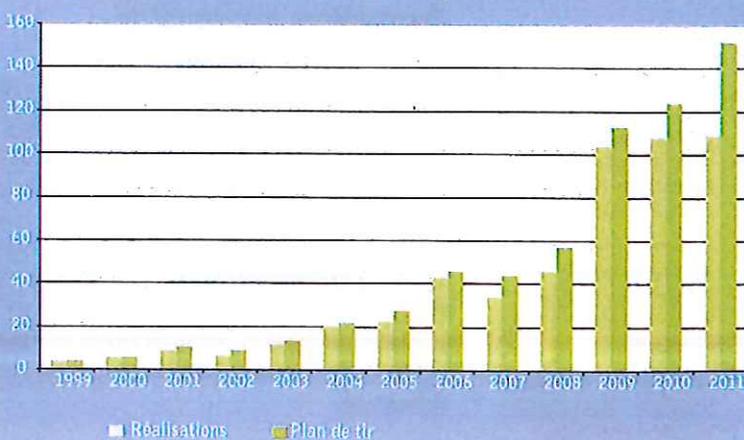
Concernant la régénération forestière en futaie irrégulière, entre 2008 et 2012 :

- le taux de semis (H < 3 m) non viable à cause des ongulés (abroussissement-frottis) pour le sapin est passé de 32 % (I_{05%} = 24-40 %) à 45 % (I_{05%} = 35-62 %), pour l'érable sycomore de 48 (I_{05%} = 39-56 %) à 81 % (I_{05%} = 62 - 100 %)
- pour l'épicéa le taux de tige d'épicéa non viable à cause du cerf (frottis - écorçage) pour la plage comprise entre 3 m de haut et 27,5 cm de diamètre est stable à 2,5 % (I_{05%} = 2,2 - 2,9 %).

(Analyse des données : V. BENARD, ONF)

Évolution des plans de chasse

L'augmentation importante du plan de chasse a permis de diminuer la population.



+ Technique

RELATION FORÊT-GIBIER

Analyse de l'occupation spatiale et de son fonctionnement

Lors du 1^{er} programme, le potentiel de colonisation du cerf a été modélisé côté français, suite à un travail de thèse (P. Patthey) réalisé côté Suisse grâce à un modèle statistique et empirique (Analyse factorielle de niche écologique). Cette modélisation a permis d'établir des cartes d'habitats hivernaux et estivaux favorables, et ainsi de prédire les futures zones d'installation de l'espèce.

Le 2^e programme complétera cette approche par une meilleure connaissance des déplacements saisonniers, de l'occupation spatiale du territoire et, des mécanismes de colonisation. Elle se fera grâce à la pose de 28 colliers GPS, actuellement 15 animaux sont équipés.

Aménagements pour réduire l'impact sur le renouvellement forestier en futaie irrégulière

Le 2^e programme comporte un volet de test d'aménagements du milieu destinés à limiter l'impact de cette espèce sur la régénération. Au préalable, une recherche de bibliographie est réalisée sur la littérature européenne, mais elle s'est révélée infructueuse : autant des méthodes existent et sont vulgarisées dans les systèmes réguliers, autant les forestiers sont démunis dans les peuplements irréguliers.

Ils s'orientent aujourd'hui vers des méthodes utilisées en traitement régulier avec test de travaux sylvicoles spécifiques pour la régénération et de protections individuelles pour les perches et petits bois d'avenir. La difficulté prévisible est liée à la dissémination des cônes de régénération à l'échelle de la forêt.

En complément, les fédérations départementales des chasseurs expérimentent la plantation d'arbres fruitiers susceptibles d'apporter un complément d'alimentation.

Formation, information et communication

Après des chasseurs et des forestiers, l'objectif est de les informer sur les actions menées. Et surtout, que chacune des parties puisse acquérir les connaissances de base sur la sylviculture, la chasse et l'espèce afin de mieux comprendre les attentes et les inquiétudes respectives liées au développement de l'espèce. Au niveau du grand public et des scolaires, il s'agit d'une découverte de l'espèce grâce à une exposition itinérante pédagogique et ludique.

Ces deux programmes Interreg et leurs moyens financiers importants ont permis de poser les bases d'une coopération à une large échelle territoriale dans un schéma de décision cynégétique très départementalisé côté français. Et, au fur et à mesure, les positionnements de chacun des acteurs ont évolué.

D'une part, les forestiers ont été amenés à évaluer la sensibilité de leurs forêts, se sont beaucoup impliqués dans la réflexion sur le renouvellement des schémas départementaux de gestion cynégétique (SDGC) et appréhendent mieux les problèmes de réalisation des plans de chasse.

D'autre part, les chasseurs comprennent des difficultés liées à la sylviculture dans les peuplements irréguliers et au pas de temps important inhérent à la forêt. Ils œuvrent pour la réalisation des plans de chasse au plus proche des attributions, en adaptant les pratiques et les modalités de chasse à cette espèce nouvelle pour la majorité des détenteurs.

Pour tous, ces actions, qui n'auraient jamais vu le jour autrement, permettent ainsi de négocier la gestion de l'espèce sur la base de données chiffrées consolidées et partagées pour les différentes populations.

Ces éléments constituent la base des discussions mais ils ne résolvent pas tous les problèmes, et l'anticipation n'est pas totalement synonyme de convergence des points de vue. Forestiers et chasseurs, même s'ils s'entendent sur la nécessité d'une gestion concertée, ont encore des désaccords, en particulier sur les niveaux de populations compatibles avec les enjeux forestiers importants du massif jurassien et sur l'extension de l'aire de distribution de l'espèce. À l'heure où les gestions en futaies irrégulières se généralisent en Franche-Comté, il reste donc encore un travail important à mener pour tendre vers cet équilibre sylvo-cynégétique. ■

Bibliographie

- Patthey P., 2003. *Habitat and corridor selection of an expanding red deer (Cervus elaphus) population*-Thèse de doctorat. 152 p.
- Collectif, 2008. *Suivi de la colonisation naturelle du cerf sur le massif jurassien*. 173 p. + annexes.
- Collectif 2012. *Interreg Cerf IVA – Observatoire: Le cerf sur le massif jurassien – Compte-rendu d'activité annuel*. 20 p.

Résumé

La colonisation du massif jurassien, berceau de la futaie jardinée, par le cerf élaphe mobilise depuis 2006 les acteurs franco-suisse du monde forestier et de la chasse autour de cette problématique grâce au financement de 2 programmes Interreg. Leurs objectifs sont d'évaluer l'évolution des populations et son impact sur le milieu, d'appréhender le potentiel de colonisation et les mécanismes de celle-ci, de travailler sur des gestions concertées des différents noyaux...

Mots-clés : massif jurassien, cerf élaphe, colonisation, futaie jardinée, suivi des populations.

CERF

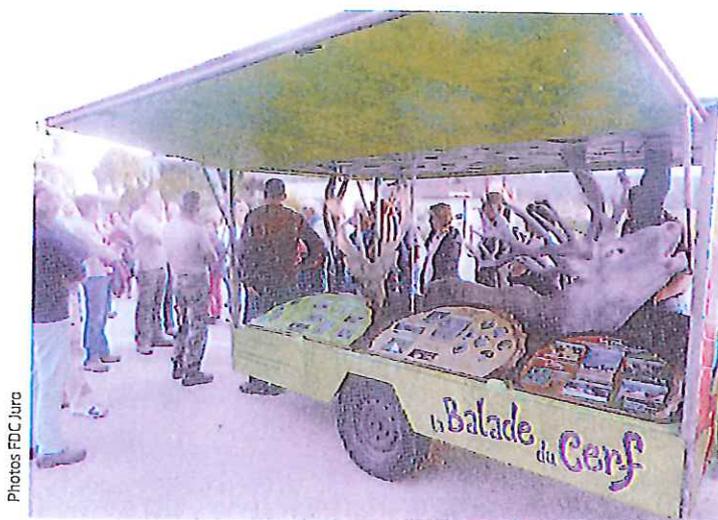
Massif jurassien, la recherche de l'équilibre

D'une durée de quatre ans, le programme franco-suisse Interreg IV vise à étudier l'évolution du cerf dans le massif jurassien et concilier sa présence avec les activités forestières.



31

Grâce aux animaux équipés d'une balise, le programme Interreg suit au plus près l'expansion géographique des populations de cerfs.



Photos FDC Jura

À LA VILLE AUSSI

À la demande de la direction générale de la Nature et du Paysage du canton de Genève, une étude spécifique concernant la présence du cerf dans l'agglomération genevoise a été lancée mi-2012 en tant que module du projet Interreg. Cette étude a pour but de déterminer les corridors biologiques et les points de conflits faune-traffic afin de permettre une planification du projet urbain tout en permettant au cerf de conserver un territoire adapté à ses besoins. Une carte a été finalisée en 2013 et des mesures prises pour améliorer la situation des zones critiques déjà connues.

La communication auprès du grand public est une priorité du projet Interreg.

► AU PRINTEMPS 2012, les comptages de nuit pratiqués dans trois départements français (Ain, Jura, Doubs) et huit cantons helvétiques (Jura, Vaud, Genève, Berne, Neuchâtel, Bâle-Campagne, Soleure et Argovie) ont permis de dénombrier 407 cerfs. Un chiffre encourageant lorsqu'on sait que le cerf a commencé à recoloniser le massif jurassien depuis une dizaine d'années seulement. S'il est indéniable que sa présence enrichie la biodiversité du massif, les acteurs locaux se sont rapidement inquiétés de son impact sur le renouvellement de la forêt, véritable poumon économique de la région. L'idée : comment faire pour respecter le désormais incontournable équilibre agrosylvo-cynégétique afin que l'espèce soit acceptée par tous ? C'est là toute la philosophie du projet Interreg IV « Observatoire : le cerf sur le massif jurassien », véritable boîte à outils qui devrait donner, à termes, les moyens de faire respecter cet équilibre.

Une large concertation

Après avoir fédéré quatorze partenaires franco-suisse (forestiers, chasseurs, cantons...), la fédération départementale des chasseurs du Jura, porteur de projet et coordinateur pour la France, et Chasse Suisse, pour la Suisse, ont lancé plusieurs

actions de sensibilisation auprès du grand public (écoles, exposition itinérante, remorque « la balade du cerf », site Internet dédié, plaquettes, sorties brame...) afin de faire découvrir l'espèce au plus grand nombre et la faire accepter. Ensuite, des actions de suivi des populations de cerfs ont été entreprises (comptage de nuit, brame...) puis récemment intensifiées sur les cinq nouveaux noyaux de population découverts lors suivi de 2008. Afin de suivre le processus de colonisation et de mieux comprendre le comportement d'une population de cerf en milieu montagnard, dix-huit cerfs ont été équipés de colliers GPS après capture en grande partie par télé-anesthésie. La réception et la conversion en cartes des informations recueillies sont effectuées par la FDC du Jura et par la Haute-école du paysage d'ingénierie et d'architecture de Genève.

Durant la période de chasse, des informations sont échangées au minimum une fois par semaine afin de sensibiliser les responsables de chasse à la présence d'individus marqués sur leurs secteurs et ainsi limiter le risque de tir de ces animaux. Grâce aux relevés enregistrés, les chercheurs se font une meilleure idée des distances parcourues, sur quelle zone et pourquoi (nourriture plus variée, appétence particulière pour certaines essences, dé-

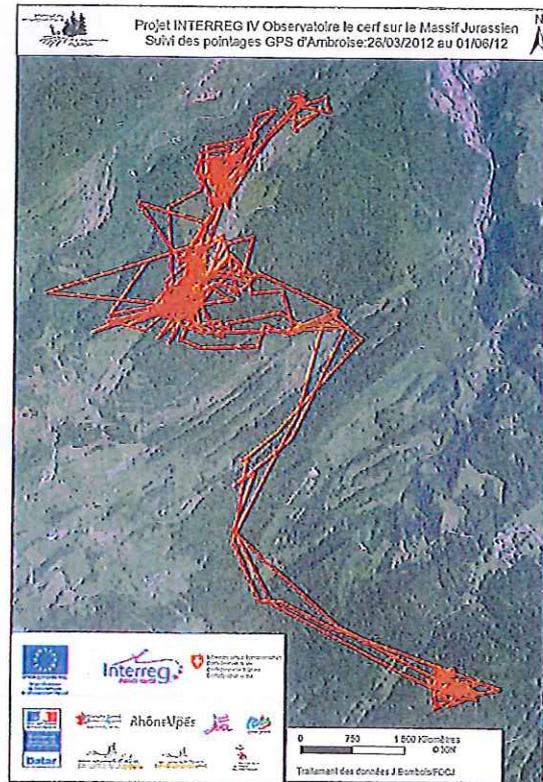
rangement, enneigement...). La préservation des forêts jurassiennes et leur gestion durable étant l'une des priorités du projet, il est important de savoir ce que mange le cerf, où et à quel moment de la journée pour tenter de prévenir les dégâts. D'autre part, chaque animal prélevé à la chasse fait l'objet de mesures précises (poids, longueur des dagues, état de gestation et lactation...).

Gérer l'animal et le végétal

Ces outils permettent de maîtriser le développement des populations de cerf dans la chaîne du Jura, grâce à des politiques de gestions concertées de l'espèce. Ainsi, pour chaque population de cerf interdépartementale et ou transfrontalière, un groupe de travail spécifique a été constitué pour identifier les mesures de gestion adéquates en proposant un plans de tir adapté à la situation de l'espèce et aux risques de dégâts. La gestion du végétal est tout aussi importante. Limiter les dégâts, c'est aussi expérimenter de nouvelles techniques sylvicoles visant à réduire la sensibilité du renouvellement forestier tout en prenant en compte la présence de ce cervidé.

En 2012, des suivis floristiques ont été réalisés dans plusieurs massifs afin de les comparer avec ceux de 2008. Si, globalement, la situation apparaît plutôt satisfaisante, dans certains secteurs, le cerf trahit une appétence prononcée pour les semis de sapins pectinés et l'érable sycomore. Une des idées pour réduire les dégâts a donc été la plantation d'arbres fruitiers afin d'apporter une nourriture d'appoint pour l'espèce, mais également pour toute la faune au sens large.

Deux autres types d'expérimentations ont été retenus côté français. Pour les futaies jardinées ou irrégulières, les semis sont dégagés de façon à gêner la présence du cerf (hêtres coupés à hauteur autour des résineux) et le rémanent de coupe est utilisé comme barrière physique (branchages de résineux et de hêtre disposés en appui sur la tige). Enfin, pour prévenir l'écorçage des arbres d'avenir, certains troncs ont été enduits d'un pro-



Carte des trajets d'un des animaux équipés d'une balise et qui permet aux équipes d'Interreg de mieux gérer l'expansion du cerf.

duit silicieux. En Suisse, d'autres études ont permis de mesurer le nombre de tiges à protéger pour assurer le bon renouvellement de la forêt, soit environ 50 par hectare.

Sans oublier, bien sûr, l'ouverture des milieux trop fermés et la mise en clôtures des semis et de placettes de régénération. L'arlésienne de l'équilibre agro-sylvo cynégétique pourrait donc bien disparaître devant l'efficacité jurassienne. En gérant l'animal et le végétal, en impliquant tous les acteurs de la nature et en jouant la parfaite transparence, le projet Interreg IV semble déjà avoir trouvé un équilibre : celui de l'engagement et la coopération de tous les différents acteurs de terrain !

Pour en savoir plus : www.cerf-massif-jurassien.fr
 FDC du Jura : Jérôme Bombois, mail : fdc39.jbombois@oricia.fr



Entrez votre recherche

Connaitre l'Office

Chasser dans les forêts

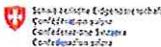
Travailler à l'Office

Découvrir les espèces et leurs habitats

L'ONCFS en Région

FAQ

Espace Presse / Actualités



Le programme Interreg IVA Franco-Suisse 2011-2014 - Observatoire cerf sur le massif jurassien

Dans le cadre de la coopération transfrontalière européenne « INTERREG IVA », un programme franco-suisse de « suivi de la colonisation naturelle du cerf dans le massif jurassien » a été réalisé, entre 2005 et 2009. Il s'agit essentiellement de suivre des populations de cerfs, puis de proposer des mesures de gestion, notamment pour anticiper d'éventuels dégâts sur la forêt. Cette étape a aussi permis l'instauration d'une plateforme de collaboration franco-suisse.

Ce premier programme était basé sur l'hypothèse d'une évolution relativement lente et localisée de ces groupes d'engorgés. Les résultats obtenus ont montré une réalité différente, les noyaux de populations étant plus nombreux que prévus. Les modalités d'actions effectives ont démontré que de grandes actions sont potentiellement colonisables, sur l'ensemble de la chaîne jurassienne. Le programme INTERREG Cerf IVA a donc permis d'effectuer un premier état des lieux et de jeter les bases des projets de gestion, mais en traitant que d'une partie des zones concernées par l'engorgement et de leurs spécificités.

Le programme européen INTERREG IVA « Observatoire cerf sur le massif jurassien » offre l'opportunité d'échanger et de préciser ces travaux sur la forêt.

Ce projet permettra notamment les avancées suivantes :

- Répondre de manière plus efficace aux problèmes attendus de dégâts forestiers, et selon les particularités des différentes zones jurassiennes. Minimiser les impacts sur ce secteur économique.
- Renforcer la communication à propos de cette « nouvelle » espèce, qui pourrait être ressentie comme problématique par différents acteurs de ce territoire.
- Proposer de meilleures solutions aux conflits entre grande faune et forêt, par l'évaluation de l'effet des différents axes routiers.
- Définir des politiques de gestion pour chaque population, et l'installation de structures de gestion par massif.

Unité des coporteurs du projet en France et en Suisse

- Porteur de projet France :
Fédération Départementale des Chasseurs du Jura
- Porteur de projet Suisse :
ChasseSuisse, Société suisse des chasseurs
- Co-Porteurs France :
Office National des Forêts de Franche-Comté
Office National des Forêts de Rhône-Alpes
Centre Régional de la Propriété Forestière de Franche-Comté et de Rhône-Alpes
Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ain
Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs
Fédération Régionale des Chasseurs de Franche-Comté
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage :
• Délégation Inter Régionale Bourgogne Franche-Comté
• Délégation Inter Régionale Alpes Méditerranée-Corse
• ONCFS Cerfs-Sauvages
- Co-Porteurs Suisse :
Fondation pour la conservation de la nature et du gibier
Chambre Romande des Ingénieurs Forestiers indépendants
Programme WILDMAN de l'Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage.
ECOTEC Environnement SA
Conservation de la faune du Canton de Vaud
Service des Forêts, de la Protection de la Nature et du Paysage du canton de Genève
Office des Eaux et de la Protection de la Nature du Canton du Jura
Service de la Faune du canton de Neuchâtel



Financement

- Le projet esté financé par une somme de 675 101 €. Il est composé :
- d'une subvention européenne (FEDER) de 300 000 € (soit 44,44% du budget global) ;
 - de cofinancements à hauteur de 120 750 € (soit 17,81%); Commission du Massif du Jura, Conseil Régional de Franche-Comté, Conseil Régional de Rhône-Alpes, Conseil Général de l'Ain et Conseil Général du Jura ;
 - d'un cofinancement de la part des partenaires (154 351 €, soit 22,75% du budget global).

Communication

Différents supports de communication sont disponibles : des plaquettes de présentation du projet, des lettres d'information, un film, une exposition mobile, une rampeur itinérante « Le cerf en ballade ». Des formations pour les professionnels et les propriétaires sont également disponibles.

Toutes les informations concernant ce programme européen INTERREG IVA « Observatoire cerf sur le massif jurassien » sont disponibles sur le site internet : www.cerf-massif-jurassien.fr



Les premiers résultats de cette étude ont été présentés conjointement par la FDC99 (Hélène Bombard) et la Cellule Technique Bourgogne Franche-Comté (Olympe Chaux), lors de la réunion du Réseau Ongués Sauvages en décembre 2012. Suite à cette intervention, un article a été intégré à la lettre n° 17 du Réseau Ongués Sauvages.

18/12/2011

Mise à jour le 07/03/2014

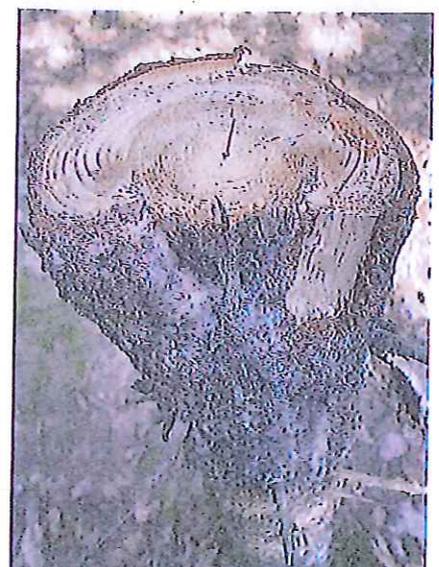
Site internet ONCFS
- Capture d'écran -

FAUNE SAUVAGE

Le cerf, une réalité de la forêt jurassienne

Les populations de cerfs s'accroissent dans le massif jurassien. Si personne ne remet en question la présence du grand cervidé dans les forêts suisses, sa trop forte densité pourrait nuire aux équilibres naturels. Une régulation concertée du cheptel est mise en place pour rendre la cohabitation possible.

Textes et photos: Bernard Rérat*



La scarification (à g.) effectuée au rabot de Gerstner favorise des petits écoulements de résine et semble dissuader le cerf d'écorcer les épicéas. Dégât d'écorçage (au centre) du cerf sur épicéa; après ça (à d.), le bois perd la moitié de sa valeur.

Le cerf ne connaît pas les frontières. Dans le massif jurassien, des grands cervidés vivant côté français ont donc essaimé vers la Suisse. Cette arrivée réjouit promeneurs et chasseurs de «grandes pattes» mais inquiète les forestiers.

Après l'abolition des privilèges sur les droits de chasse, il y a environ deux siècles, le cerf, comme beaucoup d'autres ongulés, disparaît du Jura vaudois. Il n'y revient que dans les années 1960-1970 et, surtout, au début de la décennie 2000. Il semble

que des individus s'échappent d'élevages français du Jura et d'Alsace et franchissent la frontière.

Ces populations devront trouver, côté vaudois, des conditions idéales pour prospérer. «Le massif jurassien est en phase de colonisation par le cerf élaphe. Si sa présence renforce la biodiversité du massif, son expansion géographique peut être perçue comme un facteur limitant pour les activités sylvicoles.» C'est ainsi que le rapport d'activité du programme Interreg IVA, publié en avril 2013, résume la situation.

Ce programme franco-suisse de collaboration entre les divers acteurs du milieu jurassien pose bien la dimension supranationale de l'extension du cerf (voir encadré

ci-contre). Mais avant d'aller plus loin, il faut s'interroger sur la réalité de cette immigration clandestine supposée. Les populations de cerfs progressent-elles réellement dans le Jura suisse?

Populations en expansion

Oui, clairement, selon le rapport cité plus haut. En 1999, 144 cerfs sont recensés dans le sud du Jura franco-suisse. Ce nombre passe à 300 individus en 2005, puis à 407 en 2012. D'autres statistiques montrent que la population, entre 1999 et 2008, a été multipliée par trois dans une région englobant Dôle, Versoix et Mont-Tendre (voir tableau 1).

* Bernard Rérat, journaliste français spécialisé en foresterie, dirige l'Agence de Presse Forêt-Bois à Malbuisson.

Evolution du nombre maximum de cerfs observés dans le massif jurassien

	Etournel	Mont-Tendre	Dôle-Versoix	Maisod	Total
1999	64	19	0	43	126
2008	90	112	152	35	389

Tab. 1: L'évolution des effectifs observés, entre 1999 et 2008, est très parlante (Source: symposium Cerf, Dijon 2008).

Résultats des comptages (aux phares) de la population de cerfs, région Dôle-Versoix

Nombre d'individus observés	2000	2005	2010	2014
en moyenne	45	100	160	145
au maximum	60	120	200	210

Tab. 2: Ce type de comptage est réalisé de nuit, avec des véhicules équipés de phares (Source: Interreg IVA, lettre info n° 8/2014).

Des données plus récentes couvrant le printemps 2014 confirment cette forte augmentation du cheptel de cerfs sur la partie sud du massif (voir tableau 2). Les effectifs exacts de grands cervidés ne sont pas précisément connus. Certains spécialistes évoquent la présence d'environ 200 individus répartis sur les 60 kilomètres de forêts séparant le Pays de Gex des sources de l'Orbe. De son côté, la direction générale de l'environnement du canton de Vaud indique qu'en 2011, 155 cerfs ont été dénombrés dans le canton, selon les données du Plan sectoriel du cerf 2013-2017.

Les raisons de l'accroissement sont bien connues. Il y a d'abord la sédentarisation d'une espèce particulièrement grégaire qui ne cherche pas ailleurs ce qu'elle trouve à sa portée. A quoi s'ajoute sa durée de vie moyenne (10 ans) et sa fécondité (1 faon/an par biche dès l'âge de 3 ans). D'autre part, les hivers cléments de ces dernières années ont été favorables à l'animal. Le cerf profite également de la structure paysagère vaudoise où alternent des zones de quiétude en forêt et d'autres de gagnage dans les champs et les lisières. Enfin, la faible mortalité des adultes, liée notamment à une chasse modérée, renforce le développement de l'espèce.

Plus de dégâts en forêt

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le cerf exerce des pressions de plus en plus dommageables sur le milieu forestier. De nombreuses études traitent de la question. L'une d'entre elles (Patrick Patthey, Marc-André Silva, 2008), portant sur la quantification des dégâts d'écorçage sur

Observatoire franco-suisse pour le massif jurassien

Prévu sur quatre ans (2010-2014), le programme Interreg IVA «Observatoire: le cerf sur le massif jurassien» procède du constat que l'envahissement du cerf est transfrontalier. Le programme réunit des forestiers, des propriétaires, des chasseurs, des associations, des administrations des deux pays. Il concerne trois départements français (Ain, Jura et Doubs) et huit cantons suisses (Jura, Vaud, Genève, Berne, Neuchâtel, Bâle-Campagne, Soleure et Argovie). Ce projet a été construit autour d'enjeux environnementaux (biodiversité, interactions entre espèces, préservation des habitats) et socio-économiques (production forestière, activités locales). Il contribue au respect de l'équilibre agro-sylvocynégétique. Son ambition est de mieux connaître les populations de cerfs dans le massif jurassien, et de définir des politiques de gestion adaptée. Il s'agit aussi de répondre plus efficacement à la problématique des dégâts forestiers et de chercher à limiter les impacts sur le secteur de l'économie forestière. Interreg IVA renforce la communication sur cette «nouvelle» espèce et entend aussi proposer de meilleures solutions aux conflits entre grande faune et trafic routier. Coté suisse, le pilotage est assuré par ChasseSuisse, en collaboration avec Diana Suisse. Le bureau d'études Ecotec-Environnement gère les aspects administratif et scientifique du programme.

des perchis d'épicéa à l'échelle du Jura vaudois, nous dit que 50% des peuplements sont écorcés. Selon les mêmes auteurs, «en moyenne, les pertes dues à l'écorçage de ces perchis s'élèvent entre 130 et 260 tiges par hectare, soit 9,5% du nombre total de tiges par hectare».

Outre la dévalorisation économique des bois ainsi dépréciés (voir l'interview page suivante), les dégâts mettent aussi en péril la faculté des forêts de se régénérer naturellement et leur capacité à lutter contre certains aléas (changements climatiques, insectes, champignons...): La direction générale de l'environnement pointe les risques. «D'une manière générale, si l'impact actuel semble encore acceptable, l'effet cumulatif des dégâts aura des conséquences sur les choix sylvicoles et donc sur la garantie des fonctions

économiques, protectrices, écologiques et sociales des forêts.»

Adapter les plans de tir

La prolifération du cerf est donc une menace à prendre au sérieux. Les spécialistes signalent que les effectifs sont susceptibles de progresser très rapidement en cas de sédentarisation des harpes et en l'absence d'une gestion adaptée. Ainsi, sur la base d'une population estimée à 145 cerfs (moyenné 2008-2012), un essai de modélisation élaboré à partir d'un scénario «sans chasse» établit que sur le Mont-Tendre, après cinq ans, la population compterait 800 cerfs et, après 20 ans, 6400 individus! En revanche, avec le scénario actuel «chasse», les effectifs s'élèveraient à 200 têtes après cinq ans et à 250 après 20 ans. «Une chasse adéquate permet donc une régulation des populations de cerfs», conclut la direction générale de l'environnement.

Les mesures prises depuis une dizaine d'années dans le canton de Vaud visent cet objectif de régulation du cheptel. «En raison de la croissance régulière des dégâts du gibier sur la forêt, très probablement liée à une hausse du cheptel des cerfs, le plan de tir a été augmenté depuis 2000», peut-on lire dans le Plan sectoriel de gestion du cerf 2013-2017. De fait, les autorisations de tirs dans le Jura vaudois



«Le cerf oblige le forestier à être imaginaire», estime Philippe Hubeaux, la main posée sur un tronc enduit de répulsif à base de silicium.

Evolution des plans de tir dans le Jura vaudois

	2000	2005	2010	2012
prévu	8	35	71	83
réalisé	7	36	71	72

Tab. 3: Les plans de tir (en nbre d'individus) ont été adaptés à l'évolution des effectifs (Source: Plan sectoriel gestion du cerf 2013-2017).

sont passées de moins de dix en l'an 2000 à près de 80 en 2012 (voir tableau 3). Et pour la saison 2013-2014, le plan de tir prévoyait que 120 cerfs seraient prélevés dans la même zone.

Les autorités cantonales mènent cette action de façon concertée avec les diverses parties prenantes. La recherche d'un équilibre entre la présence du cerf – que nul ne conteste – et la pérennité de toutes les fonctions de la forêt prévaut. Vaud a prévu des aides financières en vue de prévenir les dommages. Une enveloppe budgétaire annuelle de 150 000 francs est prévue. D'autres aides complémentaires et de même ampleur financière sont programmées, en particulier pour indemniser les propriétaires lésés par des dégâts d'écorçage sur des jeunes perchis d'épicéa.

Nouvelle approche sylvicole

Sur le terrain, les forestiers privilégient les mesures sylvicoles actives. «Nous ouvrons fortement certains peuplements denses pour en casser la structure et ainsi amener plus de lumière au sol, donc plus de nourriture», explique Philippe Hubeaux. Le garde forestier du groupement de Bière-Saint-Livres observe que si l'on multiplie de tels espaces ouverts, les dégâts du cerf se «diluent» dans la nature. Pour protéger les jeunes épicéas des hauteurs, le forestier leur ménagera aussi un gainage arboré, en ne coupant les hêtres voisins du sujet à défendre qu'aux deux tiers de leur hauteur.

La visite du triage de Bière permet de découvrir d'autres manières de protéger la forêt contre la dent et les bois du cervidé. Certains arbres reçoivent une protection mécanique sous forme de gaine plastique de type Poly-Net. D'autres sont tout simplement entourés de branches de rémanents formant des sortes de tipis empêchant l'animal d'accéder au fût. Des répulsifs chimiques à base de silicium, comme le Wöbra, peuvent également être employés. Enfin, la technique de la scarification, utilisée avec le rabot de Gerstner favorisant des petits écoulements de résine, semble dissuader le cerf d'écorcer les épicéas.

Malgré les 25 cerfs – au moins – qui, d'après lui, peuplent les 1500 hectares de forêts dont il a la charge, Philippe Hubeaux voit le bon côté des choses. «Le cerf est une réalité avec laquelle le forestier doit vivre. A partir de là, il faut être imagitatif. C'est une nouvelle sylviculture, une tâche passionnante à entreprendre», assure le garde forestier de Bière.

Le cerf dans les forêts du Jura: une affaire d'équilibre

Marc-André Silva est inspecteur des forêts du 15^e arrondissement du canton de Vaud. Il explique comment le cerf peut cohabiter avec la forêt jurassienne sans menacer son existence. Extraits d'interview.



Quelles sont les caractéristiques du domaine que vous gérez?

Marc-André Silva: Le 15^e arrondissement couvre un peu plus de 8500 hectares d'aire forestière, des rives du Léman jusqu'aux crêtes du Jura. Le faciès forestier présente divers aspects tout au long des séquences altitudinales. Il est marqué par une grande variété de stations et de peuplements caractérisés principalement par le hêtre et les feuillus en plaine, cédant progressivement la place, dans la côte, à une forêt mélangée avec du hêtre, du sapin, de l'épicéa et une certaine proportion d'érable.

Sur les plis du Jura, il s'agit surtout de forêts de production de bois avec des enjeux importants de protection des paysages et de conservation de la flore et de la faune.

La présence du cerf dans le Jura est-elle une menace pour la forêt?

Précisons d'abord qu'il existe une volonté politique et publique d'accueillir le cerf dans nos forêts. Il faut donc chercher à obtenir un équilibre afin que les densités de population des grands cervidés soient compatibles avec la pérennité de la forêt et de ses différentes fonctions sur le long terme.

Dans cette cohabitation avec le cerf, un des problèmes rencontrés par le forestier réside dans les dégâts que l'animal occasionne aux arbres. En altitude, ceux-ci sont naturellement exposés à des conditions de vie difficiles en lien avec le climat montagnard. Les arbres poussent très lentement et ont besoin de plusieurs décennies avant d'atteindre une taille leur permettant de s'affranchir de la neige. Le rajeunissement des peuplements forestiers est donc une opération délicate qui demande un suivi attentif.

Dans le Jura, le chamois et le chevreuil exercent aussi des pressions d'abroustissement sur la végétation forestière. Mais la différence, c'est qu'avec le cerf il y a d'autres types de dégâts qui exposent les arbres plus longtemps. Ainsi, en hiver, le cerf se cantonne dans le pied de côte et écorce des arbres. Puis, au cours de l'année, il va progressivement se déplacer en altitude et occasionner des abroustissements sur les jeunes plants et, au-dessus de 1200 m, des frottis aux tiges au moment du velours de mai-juin et du brame de septembre.

Quelles sont les conséquences de ces dégâts?

En altitude, où la régénération vient difficilement, la répétition des frottis année après année et leur accumulation mettent en péril le rajeunissement des résineux de la forêt mélangée où le hêtre, de moindre qualité économique, est déjà vigoureux. Les écorçages, eux, génèrent un autre problème, car le cerf peut les réaliser jusqu'à des diamètres de 20 à 30 cm en fonction de l'essence et de la rugosité ou non de l'écorce. Ces arbres incomplètement écorcés garderont des stigmates pendant de longues années et sont affaiblis: entrées de parasites, déformation du fût, accroissement de la sensibilité des peuplements aux aléas climatiques, déclassement du bois...

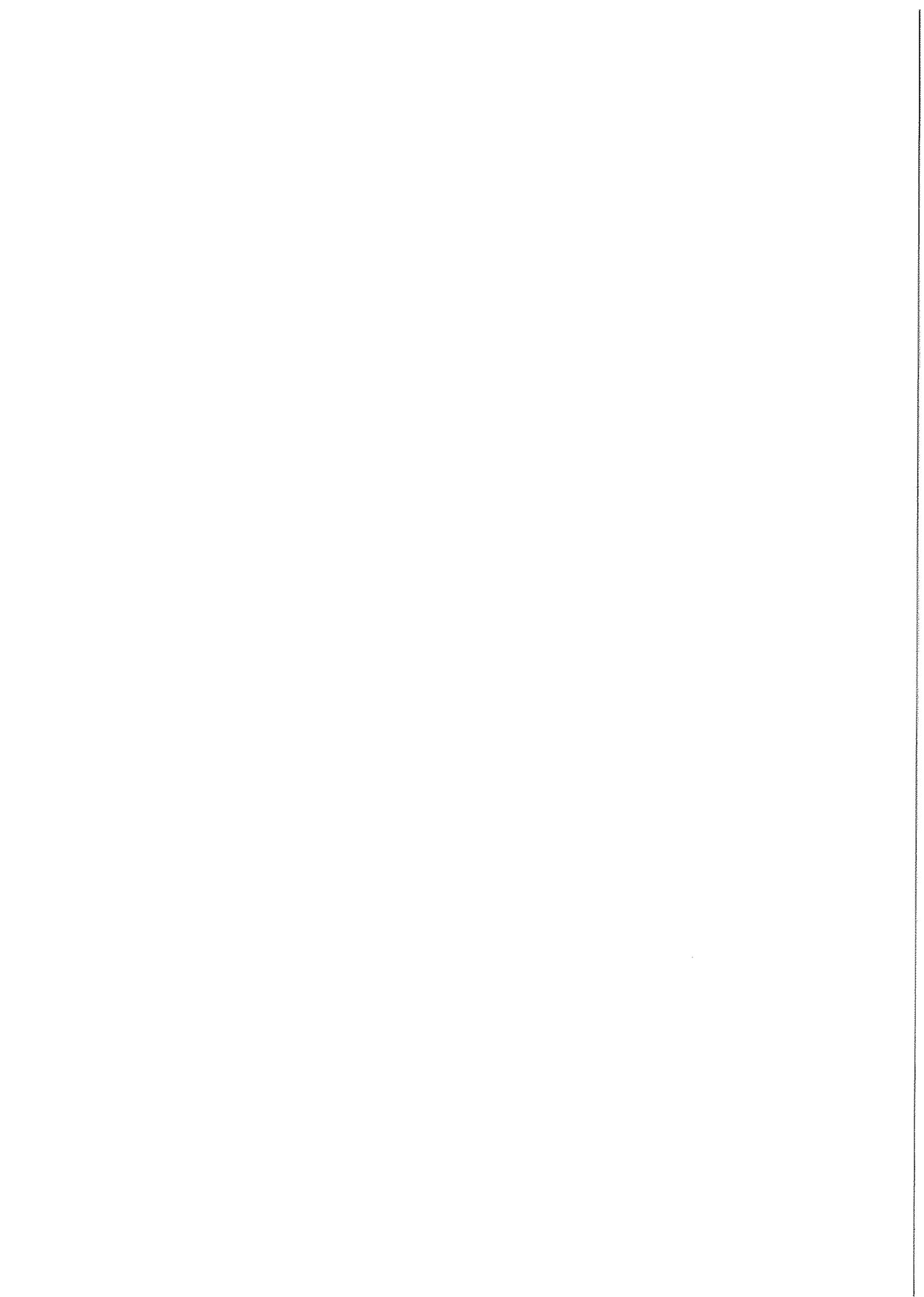
Un épicéa qui se vend 80 à 100 francs/m³ bord de route quand il est sain ne se commercialise plus que pour la moitié du prix lorsqu'il est atteint par de la pourriture. Si les dégâts ne sont pas maîtrisés, il existe donc à la fois un risque de modification de la composition des essences et une perte économique pour le propriétaire.

Pensez-vous que la densité du cerf soit compatible avec la forêt?

La forêt n'est pas en danger, elle va continuer de vivre. La question qui est posée par la présence du cerf, c'est la composition de la forêt que nous souhaitons avoir. Dans le canton de Vaud, un plan sectoriel de gestion du cerf fixe une densité de population acceptable à partir de comptage IKA (indice kilométrique d'abondance). Sur cette base, la conservation de la faune prépare un plan de tir annuel qui est ensuite discuté entre divers acteurs du milieu de la gestion de la faune, les forestiers, les propriétaires, les chasseurs, les ONG...

Finalement, c'est la conseillère d'Etat et cheffe du Département du territoire et de l'environnement, Jacqueline de Quattro, qui arbitre et prend la décision finale. Si l'on caricature, de manière générale, les forestiers voudraient un peu moins de cerfs et les chasseurs un peu plus. Mais tout ce processus résulte d'un compromis qui se déroule dans un esprit de collaboration entre les différentes parties prenantes.

Exposition
« Sacré Cerf »,
« la Balade du cerf »
et animations



Une exposition sur le cerf

Le jeudi 7 juin, à 17 h, le président de la Fédération départementale des chasseurs, Christian Lagalice, et les partenaires du projet Interreg IV « Observatoire le cerf dans le massif jurassien » inaugureront l'exposition « Sacré cerf », à la maison de la nature et de la faune sauvage à Arlay. La scénographie sera signée Véronique Bretin et la réalisation Jean-Claude Champanay.

Une étude des cervidés dans le massif jurassien

Dans le cadre de ce projet Interreg IV porté par les chasseurs et forestiers du Jura, de l'Ain, du Doubs et de Suisse, plusieurs cervidés ont été équipés de GPS. L'objectif est d'étudier cette population pendant un an. La première biche jurassienne a été équipée le 26 mars dernier. Son collier tombera de lui-même dans un an. De l'observation de ces animaux, il ressort déjà une première remarque : « *La forêt d'altitude est leur milieu de prédilection, mais dès lors qu'il devient trop inhospitalier, notamment lorsqu'il neige, les cervidés redescendent à une altitude moindre* », développe Christian Lagalice, qui note encore que tous les animaux observés « *sont dans un état sanitaire resplendissant et dans une dynamique de croissance* ». Le président de la Fédération départementale des chasseurs du Jura précise aussi qu'un des objectifs de cette étude est « *de définir, avec le monde forestier, les moyens de gérer cette population qui peut faire des dégâts aux forêts* ».

Voix du Jura - 10 mai 2012

ARLAY L'exposition « Sacré cerf » : un outil éducatif



■ Véronique Bretin, conceptrice de l'exposition, entourée de Christian Lagalice et de Jérôme Bombois, coordinateurs du programme
Photo Bernard Girard

Une centaine de personnes ont participé au vernissage de l'exposition « Sacré cerf », installée à l'entrée de la Maison de la nature et de la faune. Christian Lagalice, président de Fédération des chasseurs du Jura, a expliqué le parcours de la réalisation de cette exposition qui relaye les travaux du programme mis en place par un partenariat franco-suisse des chasseurs et des forestiers. Cette coopération entre dans le cadre des actions de la structure « Interreg IV A France-Suisse », comme l'a

rappelé Marcel Lachat, responsable du projet, côté suisse. Véronique Bretin, scénographe, a fait part de ses réflexions sur la conception circulaire de l'exposition réalisée à l'image des cycles très précis de la vie du cerf que l'on retrouve sur sept bornes pédagogiques ; une hutte préhistorique complétant l'ensemble. A découvrir également la remorque mobile « La Balade du cerf », réalisée par Jean-Claude Champanay de Courlans, qui se déplacera à la rencontre des enfants. ■

Le Progrès - Les Dépêches - 9 juin 2012

Les chasseurs baladent le cerf sur les routes du Jura à bord d'une remorque

Insolite. L'an dernier, les chasseurs ont lancé le projet « Observatoire cerfs dans le massif jurassien ». Ils en inaugurent jeudi le volet pédagogique : une exposition et une remorque pédagogique qui va circuler sur les routes du Jura. Une bonne (cerv)idée.

L'an dernier, les chasseurs du Jura, accompagnés de leurs homologues de l'Ain, du Doubs et de la Suisse, ont lancé l'« Observatoire cerfs dans le massif jurassien » (Interreg IV).

La remorque arrive sur simple demande

Ce projet, qui va durer trois ans, comporte une première nationale (les cerfs sont capturés et équipés d'une balise GPS pour la première fois en France à l'échelle d'un tel massif) et un volet pédagogique, inauguré jeudi soir tout aussi innovant.

D'abord, une exposition interactive installée jusqu'à la fin septembre à la fédération de chasse départementale à Arlay, intitulée « Sacré cerf ! ». Réalisée par la scénographe jurassienne Valérie Breün, elle rassemble des jeux de formes, vidéos, jeux interactifs et des sons et lumières sur sept consoles thématiques et une cabane. « L'objectif est de faire découvrir le cerf au grand public, souligne Stéphane Lamberger, directeur de la fédération des chasseurs du Jura. L'exposition explique sa biologie, son mode de vie, son évolution et son histoire. » Le deuxième volet est encore plus novateur : une remorque éducative itiné-

rante, la « ballade du cerf », qui reprend l'exposition, va circuler dans tout le département. « L'intérêt est vraiment d'aller à la rencontre du territoire, avec un animateur, dans les écoles, les collectivités locales, les centres de loisirs et tous ceux qui le souhaitent. Il n'y a pas que le cerf : c'est de l'éducation à l'environnement en général. »

La remorque se déplace gratuitement, sur simple demande. ■

Delphine Givord

Exposition « Sacré cerf ! » à la fédération des chasseurs du Jura, route de la Fontaine salée à Arlay. Remorque itinérante sur demande auprès de la FDC39 : 03 84 85 19 19.



■ La remorque pédagogique, baptisée « La ballade du cerf », va bientôt parcourir les routes du Jura. Photo DR

Reprise des captures le 15 juin

Le volet scientifique du projet suit son cours, avec des réunions et la reprise des captures le 15 juin (au fusil hypodermique et à la cage-piège). Après avoir capturé et équipé dix biches (3 en France et 7 en Suisse cette année) de colliers GPS, les chasseurs ont marqué une pause pour respecter la période de gestation des cervidés. S'il est encore trop tôt pour l'analyse, l'enquête s'annonce intéressante : « On arrive à mettre clairement en évidence que certaines populations sont vraiment transfrontalières et qu'il faut réfléchir à une gestion du cerf par des plans de chasse coordonnés à l'échelle internationale ».

Une exposition pour découvrir le cerf

La Fédération des chasseurs a aussi imaginé un outil éducatif mobile pour les enfants.

CÉLINE TROSSAT

L'exposition itinérante "Sacré Cerf !" vient d'être inaugurée à la Maison de la nature et de la faune sauvage à Arlay. Elle a été conçue par la scénographe jurassienne Véronique Bretin. « Plusieurs consoles et une hutte pré-historique expliquent, sous forme ludique, le mode de vie du cerf au travers des saisons, a présenté l'artiste. Il y a aussi des bornes qui traitent du retour du cerf dans le massif jurassien et qui expliquent le programme Interreg IV. »

Sans oublier une partie historique que le président de la fédération, Christian Lagalice, s'est chargé de retracer dans son discours. « Le cerf a quasiment disparu du massif jurassien à la fin du XVIII^e siècle. Il recolonise nos forêts depuis quelques décennies. » Le président a expliqué que « la présence de ce grand animal, particulièrement discret, est de nature à poser des problèmes ». Autrement dit, il pourrait modifier l'équilibre forestier et agricole. « Toute espèce a sa place, mais tout animal mérite des mesures de gestion. »

Christian Lagalice a ainsi saisi l'occasion de communiquer de nouveau sur le programme multi-partenarial franco-suisse Interreg IV "Observatoire cerf sur le massif jurassien", dont l'objectif est d'étudier l'évolution du cerf dans l'arc du massif juras-



Les créateurs de l'exposition devant l'affiche du "Sacré cerf".

sien et de mettre en œuvre une politique d'aménagement de l'environnement adapté. Plusieurs actions ont déjà été menées en 2011 et différents supports de vulgarisation mis en place.

Cette exposition, qui se promènera aussi bien en France qu'en Suisse, en est un de plus.

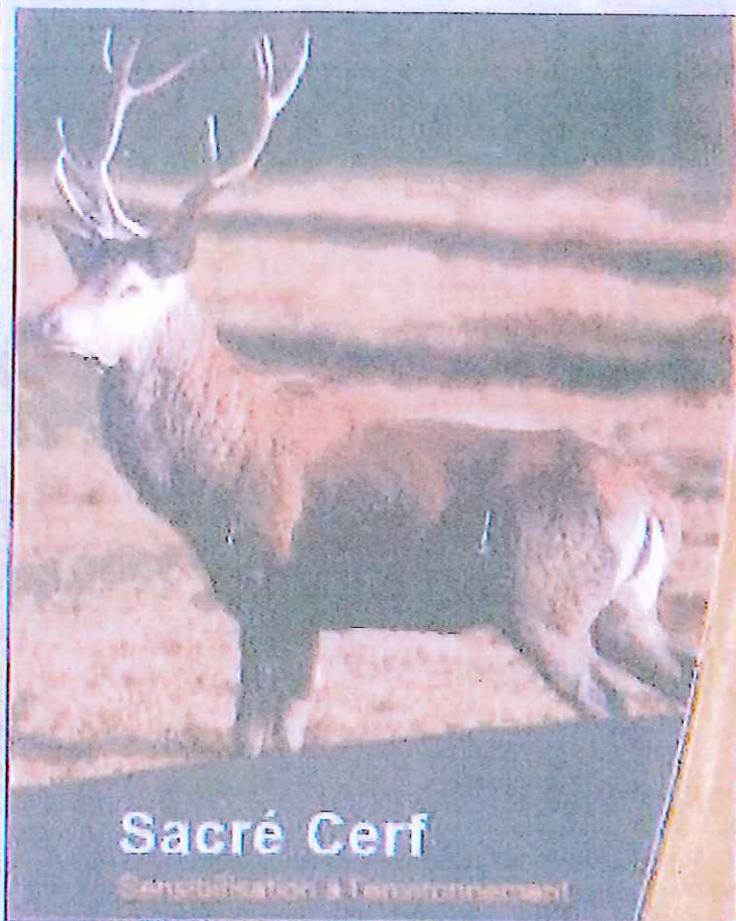
Lors de l'inauguration, une remorque mobile "La Ballade du Cerf" a également été présentée. Elle a pour but d'aller à la rencontre des enfants de 6 à 13 ans afin de leur faire découvrir l'espèce à partir de jeux de rôles documentés.

Il est possible de suivre toute l'actualité de l'exposition et de

la remorque sur le site Internet dédié au projet Interreg IV, www.cerf-massif-jurassien.fr

Exposition jusqu'au 31 août à la Maison de la nature et de la faune sauvage à Arlay, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Voix du Jura - 21 juin 2012



Arlay - Jusqu'au 31 août

Sacré Cerf

Faisant écho au programme scientifique Franco-Suisse INTERREG soutenu par un comité de 33 partenaires territoriaux français et suisses, la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura avec la Société Suisse des Chasseurs et le bureau d'étude ECOTEC Environnement propose de vous faire découvrir l'évolution de l'espèce à travers une chronologie annuelle. La scénographie se déployant sur une surface de 150 m² est agrémentée de jeux de rôles et de vidéos illustrant les différentes périodes de la vie du Cerf. Composée de 7 consoles thématiques et d'une hutte préhistorique, l'exposition évoque tout d'abord la biologie du cerf et son mode de vie au travers des saisons, avant de retracer son histoire et ses modes de chasse depuis les origines de l'humanité. L'étude "Observatoire Cerf sur le Massif Jurassien" ainsi que les actions menées sur le terrain (indices de présence du cerf et les dégâts forestiers) sont également évoquées en fin de parcours.

Jusqu'au 31 août à la Maison de la Nature et de la Faune Sauvage
à Arlay. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

*Pays de l'ans
Juillet/Août 2012*



Lons
Le RCL prépare la reprise du championnat

Page 36



Lons
2^e marché de la création réussi pour Créasillon

Page 38

VTT
Lons au rythme du Trophée de France jeunes

Page 37



Lons et sa région



Le cerf dévoile tous ses secrets dans une exposition à la Maison de la nature et une série d'animations visant à mieux connaître l'animal et son mode de vie.

Bois du Jura
2/08/2012

Le cerf dévoile ses secrets avec la Fédération des chasseurs

Une exposition et une série d'animations permettent au public de connaître l'animal et d'être sensibilisé au suivi de l'espèce.

KARINE GARNIER

La Fédération des chasseurs du Jura, basée à la Maison de la nature à Arlay, accueille jusqu'au 31 août l'exposition itinérante Sacré cerf! Cette présentation ultra-ludique de l'animal de nos forêts s'inscrit dans un programme global de coopération transfrontalière nommé Interreg IV. Ce dispositif touche à différents secteurs économiques, sociaux... dont la gestion des espèces fait partie. « La population transfrontalière de cerfs colonise progressivement le massif du Jura par la Suisse et le Pays de Gex », explique Stéphane Lamberger, directeur de la fédération des chasseurs du Jura. Le cerf est un animal formidable, qui peut cependant causer des dégâts dans les parcelles forestières. Suisses et Français travaillent en commun pour effectuer le marquage d'une vingtaine de cerfs d'un côté et de l'autre de la frontière. L'objectif? Connaître les déplacements de l'animal et adapter le plan de chasse en conséquence, afin de veiller à la bonne gestion de l'espèce. Loin de vouloir diaboliser cet ani-

mal apprécié des promeneurs et témoin de la biodiversité jurassienne, la Fédération des chasseurs du Jura et ses partenaires cherchent des solutions. Ainsi, un suivi des parcelles forestières est réalisé pour évaluer le niveau de dégâts. Les premiers résultats du programme Interreg IV sont formels : « Il n'y a pas de dégâts significatifs, sauf sur les zones de concentration hivernale », assure Stéphane Lamberger. Des formations inter-professionnelles franco-suisse sont menées pour étudier différentes pistes de techniques sylvicoles par exemple (écorçage notamment) font partie des options. Cerf, biche, bichette, daguet, faon...

mal apprécié des promeneurs et témoin de la biodiversité jurassienne, la Fédération des chasseurs du Jura et ses partenaires cherchent des solutions. Ainsi, un suivi des parcelles forestières est réalisé pour évaluer le niveau de dégâts. Les premiers résultats du programme Interreg IV sont formels : « Il n'y a pas de dégâts significatifs, sauf sur les zones de concentration hivernale », assure Stéphane Lamberger. Des formations inter-professionnelles franco-suisse sont menées pour étudier différentes pistes de techniques sylvicoles par exemple (écorçage notamment) font partie des options. Cerf, biche, bichette, daguet, faon... A côté de ce volet professionnel et technique, le cerf est valorisé auprès du grand public : « Souvent, les gens font mal la différence entre une biche et un chevreuil », assure M. Lamberger. Le cerf et ses congénères sont si méconnus qu'ils méritent bien une exposition! Le faon est-il mâle ou femelle? Qui sont la bichette et

le daguet? Le cerf fantôme est-il un animal volant recouvert d'un drap blanc... ou un vieux cerf solitaire et discret? Toutes ces questions trouvent réponse de manière ludique au sein de l'exposition (voir horaires et visites dans texte ci-contre). Le cerf, atout touristique Par ailleurs, une "remorque" itinérante parcourt le Jura jusqu'au 24 août pour proposer des animations d'éducation à l'environnement. Celles-ci auront lieu à l'office de tourisme des Rousses du 3 au 28 août de 10h à 17h; les 6 et 7 août à l'Aire du Jura; le 8 août au centre de loisirs de Bletterans; le 15 août dans le Grandvaux; le 18 août au camping de Vouglans et le 24 août à la ferme pédagogique des Frasses. Car le cerf est aussi un fabuleux atout touristique: la fédération de chasse propose des écoutes du brame du cerf (septembre et automne), mais sensibilise aussi au respect de l'animal: des arrêtés ont été pris par les maires de Malsod, Meussia et Coyron pour interdire les véhicules sur certaines routes forestières pendant le brame. ■

Programme de l'expo et de la "remorque"

L'exposition Sacré cerf! se trouve à la Maison de la nature et de la faune sauvage à Arlay jusqu'au 31 août et est visible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Très ludique, elle fait appel aux cinq sens des visiteurs, petits et grands. Elle s'accompagne d'animations diverses: > visite guidée mardi 14 août à 14h, suivie d'une sortie de terrain à 15h à la recherche d'indices. Par ailleurs des visites guidées ont lieu tous les vendredis à 10h30 et 15h30 (minimum 5 personnes). > conférence "Histoire de Cerf..." d'Alain Goy jeudi 23 août à 20h30 suivie d'une dédicace de l'auteur. > conférence de Jérôme Bombois sur le cerf dans le Jura mardi 4 septembre de 20h à 22h suivi du film de Jean-Paul Grossin "Cerf Moi Fort" et dédicace de ce dernier. > Soirée d'écoute du brame les vendredi 21 septembre à Malsod, mardi 25 septembre au Massif de Chaux et vendredi 28 septembre à Lajoux, à 20h. > Et aussi... La remorque itinérante propose de découvrir l'animal avec un animateur dans les lieux touristiques du département (voir article ci-contre).



Qui est l'auteur des empreintes? Il suffit de tester avec les pattes!

STÉPHANE LAMBERGER

Cette remorque aménagée accompagne l'exposition.

Créée par un animateur spécialisé, elle rencontre des enfants du massif jurassien.



Le CERF cause jurassienne

DES FONDS PUBLICS SONT MOBILISÉS POUR AIDER LES CHASSEURS SUISSES ET FRANÇAIS À GÉRER DURABLEMENT ELAPHUS

Le cerf revient en force dans le massif jurassien ; il s'en était éclipié depuis la fin du XVIII^e siècle. Pour ne pas se laisser dépasser par le phénomène, « nous avons entrepris, chasseurs et forestiers, de maîtriser le développement des populations de cerfs dans la chaîne du Jura, grâce à des politiques de gestions concertées de l'espèce » explique Christian Lagalice, président des chasseurs jurassiens.

C'est ainsi que depuis 2010, une trentaine de partenaires institutionnels du Doubs, de l'Ain et du Jura, de huit cantons suisses, sont associés jusqu'en 2014 dans un programme Intéressa* IV visant à créer un observatoire du cerf dans le massif ; il est aujourd'hui piloté côté français par Stéphane Lamberger, directeur de la Fédération des chasseurs du Jura assisté de Jérôme Bombois et Céline Per-

Créer une culture de la gestion du cerf partagée avec les forestiers

not et côté suisse, par Marcel Lachat, représentant fédéral des chasseurs suisses, assisté de David Theler. L'Office national des forêts (ONF), les propriétaires forestiers du CRPF (Centre régional de la propriété forestière), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) sont très impliqués dans l'opération.

L'idée d'une cogestion

« Si les chasseurs présentent le cerf comme le signe d'une forêt vivante et se réjouissent de pouvoir le chasser une fois l'espèce installée sur leurs territoires, les acteurs de l'économie forestière peuvent subir des pertes financières en cas de surpopulation, explique le journaliste cynégétique suisse, Jean-Pierre Boegli. Il est donc nécessaire de mieux appréhender les différents facteurs qui influencent le développement des

populations de cerfs dans la chaîne du Jura. » Un premier programme avait mis en évidence des noyaux de populations de cerfs beaucoup plus nombreux que prévu sur le massif jurassien, dernier massif de moyenne montagne encore non colonisé par le cerf. Une modélisation scientifique a permis de déterminer les grands secteurs colonisables par l'espèce et la nécessité de maintenir une plateforme d'études internationale permettant une gestion concertée de l'espèce.

Un protocole d'étude concernant l'impact des populations de cerfs sur la forêt a permis en outre de préciser que celui-ci restait limité si l'on excepte certaines zones de concentration en période hivernale dans des secteurs non enneigés. Un rapport de 200 pages rédigé sur le sujet a permis la création d'un catalogue de mesures de gestion, de suivi des interactions

Transgression hubertienne

Le canton de Genève (côté suisse) et l'Association régionale de coopération des collectivités du Genevois (côté français) travaillent sur un projet d'agglomération franco-valdo-genevoise qui ne va pas sans poser des problèmes aux populations de cerfs notamment : corridor biologique, collision en raison de l'augmentation de la circulation etc... Du coup, la Direction générale de la nature et du paysage du canton de Genève a sollicité les acteurs du programme Intéressa cerfs jurassien pour prévenir « les difficultés que le cerf risque de rencontrer face au développement du projet d'agglomération. Une vérification de la pertinence des corridors à faune pour l'espèce cerf, prévus dans le Schéma de Cohérence Territoriale (Pays de Gex), apparaît nécessaire, au même titre que la mise en évidence des points noirs (faune-traffic) subsistant dans le pays de Gex ainsi que l'élaboration d'un rapport technique sur le maintien de la fonctionnalité des corridors pour le cerf (principalement sur le territoire français). »

cerfs-milieux, de sensibilisation et de formation ainsi que l'expérimentation d'aménagements forestiers destinés à limiter les dégâts causés par le cerf (plantation de fruitiers, création de zones de gagnages en forêt...).

Des plans de chasse de plus en plus efficaces sont désormais mis en place. Ils sont accompagnés par un suivi rigoureux des populations prenant en compte les traces, les comptages de nuit, les indicateurs de poids et de longueur des dagues alimentant une base de données constamment remise à jour.

Ambition patrimoniale

Parallèlement, 18 femelles, biches, bichettes et faon seront capturés en France au cours des prochaines années et sept en Suisse afin de les équiper de capteurs GPS. Ils permettront un suivi en temps réel des populations. Les échanges de données s'effectueront à travers un réseau extranet dont les éléments permettront d'adapter les plans de chasse. Le 26 mars dernier, la première biche jurassienne était ainsi équipée.

291 cerfs ont été prélevés dans le périmètre Intéressa du Jura en 2011 contre 53 en 2000, ces chiffres s'établissant en proportionnalité avec l'évolution de la population. L'ensemble de ces mesures, collectées dans un esprit de concertation, devrait permettre de rapprocher des positions qui étaient jusqu'à présent divergentes entre exploitants de la forêt et chasseurs. C'est en tout cas l'espoir que formule Stéphane Lamberger.

Outre l'ambition de parvenir à une cogestion du cerf, la grande originalité de ce programme est de « faire découvrir cette nouvelle espèce » au grand public afin qu'il se l'approprie en tant qu'espèce patrimoniale du Jura.

L'exposition *Sacré Cerf*, inaugurée le 7 juin dernier à la Maison de la nature et de la faune sauvage d'Arlay (10 km N Lons-le-Saunier), siège de la Fédération des chasseurs

Faire que le grand public s'approprie le cerf en tant qu'espèce patrimoniale du Jura

du Jura, participe de cette démarche. Sur 150 m³, le visiteur est invité à découvrir l'animal, son histoire, ses rythmes biologiques et l'évolution de ses modes de chasse; jeux de rôle et vidéo animent ce qui constitue « la première rétrospective de ce type dans ce domaine d'histoire naturelle » explique la scénographe Véronique Bertin, spécialiste de la mise en scène à contenu scientifique et culturel. D'ici 2014, l'exposition aura largement tourné dans toute la région jurassienne aussi bien en France qu'en Suisse.

Protéger le brame

Dans le même esprit que l'exposition – elle est « son satellite mobile » expliquent les organisateurs – une remorque de brocanteur décorée aux couleurs de la forêt et dénommée *La balade du cerf*, évoluera dans le périmètre de *Sacré Cerf*, allant à la rencontre des enfants pour leur offrir une séance d'éducation à l'environnement. Conçu comme un jeu de société géant, c'est une véritable boîte que l'on ouvre sur trois côtés afin d'y découvrir sept pupitres-jeux en forme de tronc d'arbre, et deux tiroirs d'expérimentation (moulage de volcelet, échantillon de fourrure, tronçons de bois...). Unique en son genre, cet outil pédagogique va investir les lieux touristiques du Haut-

Jura et les structures accueillant un public scolaire (centre de loisirs, centres aérés, centres sociaux, écoles...).

Autre « angle d'attaque » pour sensibiliser l'opinion au « bien vivre avec les cerfs », la définition d'une politique en ce qui concerne le phénomène de l'écoute du brame. Les acteurs du tourisme jurassien intègrent le brame parmi les offres de loisirs. Plutôt que d'y voir ombrage, les chasseurs jurassiens, en tout cas leurs institutions représentatives, jouent la carte participative: ils se positionnent pour encadrer la présence des touristes en forêt afin de limiter la pression des visiteurs sur le gibier. Des panneaux informatifs expliquant les précautions à prendre ont d'ores et déjà été implantés dans le secteur de Maisod à côté du lac de Vouglans, haut lieu touristique. Une concertation a également été initiée, pour la mise en place d'une réglementation limitant l'accès en véhicules des chemins durant la période de brame (15 septembre-15 octobre). Enfin un site Internet dédié au programme a été créé (www.cerf-massif-jurassien.fr).

Ce programme Intéressa IV représente un coût global pour les partenaires de 1,2 million d'euros. 575000 euros seront financés par la France avec une participation de l'Europe, du Conseil régional de Franche-Comté, du Conseil régional Rhône-Alpes, du Conseil général du Jura et de l'Ain ainsi que du Commissariat à l'aménagement du massif du Jura.

HERVÉ HAUSTÈTE & BENJAMIN DALTE

* Fonds européen de promotion de la coopération entre les régions européennes, notamment en matière de gestion de l'environnement.

L'exposition *Sacré cerf* raconte l'histoire de l'espèce, celle de sa classe et présente ses caractéristiques par rapport à celles des autres ongulés sauvages



Chasse

Une conférence sur le cerf, mardi, à Arlay

Dans le cadre de l'exposition, « Sacré Cerf ! », installée à la Maison de la nature et de la faune sauvage d'Arlay, jusqu'au 30 septembre, la fédération des chasseurs du Jura organise une soirée-conférence, mardi 4 septembre à 20 h 30, en l'honneur de Jean-Paul Grossin, vidéaste animalier et spécialiste du cerf.

Au programme : à 20 h 30, « Le cerf dans le massif jurassien » (par Jérôme Bombois, technicien fédération des chasseurs), à 21 h, projection du film « Cerf moi fort », de Jean-Paul Grossin, sur le thème du brame du cerf, et échange avec le public.

Davantage qu'un documentaire



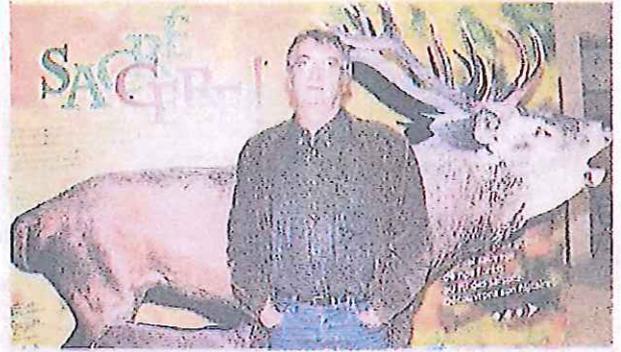
■ Le cerf à l'honneur dans le film « Cerf moi fort » présenté à Arlay. Photo Bernard Guéri

« Cerf moi fort » se veut un film d'auteur.

Mardi 4 septembre, à 20 h 30, à la Maison de la nature et de la faune sauvage à Arlay (direction Aire du Jura). Entrée gratuite. Contact : 03 84 85 19 19 et fdc39@aricia.fr

Les Dépêches - Le Progrès - 1 septembre 2012

ARLAY Le cerf, roi des forêts, rassemble 120 personnes



Jean-Paul Grossin a présenté son film sur le cerf. Photo Bernard Girard

La soirée consacrée au cerf, qui bénéficie à la maison de la Nature et de la faune sauvage d'une exposition « Sacré Cerf », a été suivie par plus de 120 personnes. Présenté mardi, par James Gey administrateur de la fédération des chasseurs du Jura, le film « Cerf moi fort » a passionné le public. En préambule, Jérôme Bombois, technicien à la fédération, a présenté le projet de sensibilisation sur le cerf mené conjointement avec les chasseurs suisses. Le film de Jean-Paul Grossin, présent dans la salle, journaliste, photographe et

documentariste sognot, est davantage qu'un documentaire. C'est une création avec une vision originale sur le thème du brame. Mêlant esthétique, poésie, biologie et zeste d'humour, le tout fait naître émotion et complicité avec le public. Ce dernier a pu échanger avec le réalisateur passionné par cet animal pour lequel il a passé près de quatre ans à le suivre. Le DVD du film « Cerf moi fort » est disponible, à la Maison de la nature et de la faune sauvage à Arlay et également sur le site internet du même nom. ■

Le Progrès 3/09/12

CHASSE

Conférence « Cerf-moi fort » demain à Arlay

Demain, mardi 4 septembre, la fédération des chasseurs du Jura organise une nouvelle conférence sur le cerf. L'invité est Jean-Paul Grossin, cinéaste animalier. Son film, « Cerf-moi fort », sera projeté en introduction.

> NOTE

Soirée-conférence à 20 h 30 à la Maison de la nature et de la faune sauvage à Arlay (direction Aire du Jura).
Entrée libre.

ARLAY Conférence et film sur le cerf, ce soir

Dans le cadre de l'exposition « Sacré Cerf I » installée à la Maison de la nature et de la faune sauvage, la Fédération de chasseurs du jura (FDC 39) organise une soirée-conférence, ce soir à 20 h 30, avec Jean-Paul Grossin (vidéaste animalier et spécialiste du cerf).

Au programme

20 h 30 : Le Cerf dans le Massif Jurassien avec Jérôme Bombois, technicien FDC 39.

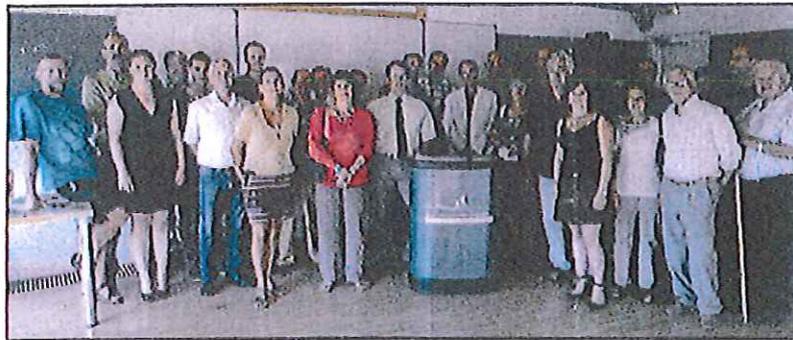
21 heures : Projection du film « Cerf Moi Fort », de Jean-Paul Grossin, sur le thème du brame du cerf et échange avec le public. ■



Photo Bernard Girard

Entrée gratuite. Contact : FDC 39 au 03 84 85 19 19. Courriel : fdc39@aricla.fr

La Rivière-Drugeon Le cerf à l'affiche tout l'automne



■ Fédération de chasse et CPIE du Haut Doubs unis pour un bel objectif.

Qu'on se le dise, contrairement à bien des préjugés ou des idées reçues, chasseurs et défenseurs de l'environnement peuvent cohabiter pacifiquement et partager des objectifs identiques.

Ainsi, en partenariat avec le CPIE du Haut-Doubs (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement), la Fédération départementale des chasseurs du Doubs propose, cet automne, un programme commun et complet d'animations autour de l'exposition unique et insolite « Sacré Cerf ».

Et aucune hésitation, au vu de sa récente inauguration, on ne devrait pas s'y ennuyer. Tournez donc autour

de ses sept consoles thématiques qui nous parlent de la harde et de la chute des bois, de la mue et du moment de la naissance, de la frayure et du rut, le tout sous forme de vidéos, de devinettes ou de boutons qui clignotent pour signaler les bonnes réponses. Puis pénétrez à l'intérieur de la haute hutte centrale et vous découvrirez, au milieu des enluminures et des herminettes suspendues, les différents modes de chasse du cerf à travers le temps : chasse à l'approche, chasse à l'affût, chasse à courre et chasse en battue.

Une exposition assurément ludique et intelligente, avec des empreintes à rechercher et le brame à écouter

« au casque », où l'on apprend que la harpaille désigne une harde de femelles, que le mâle se prénomme « mulet décoiffé » une fois ses bois tombés, que le nombre de cors ne correspond pas à l'âge de l'animal, que la biche n'est fécondable que l'espace de quelques heures et que le cerf a, peut-être, une vision en noir et blanc !

La visite est libre jusqu'au 20 décembre à la Maison de l'Environnement, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Des visites guidées sont aussi prévues sur inscriptions au CPIE (tél. 03.81.49.82.99) les 20 septembre, 16 octobre, 15 novembre et 18 décembre.

Est Républicain - 19 septembre 2013

LES ROUSSES La balade du cerf fait découvrir l'animal au public



■ Des jeunes Bretons lors de la présentation de lundi. Photos Marie-Noëlle Morel

Plus de cinq cents personnes ont apprécié l'exposition itinérante de la balade du cerf, organisée par la Fédération de chasse du Jura et de la chasse suisse. Jérôme Bombois, animateur et chasseur, a notamment expliqué que l'apparition du cerf était assez récente dans le secteur. Cette animation interactive permettait de découvrir l'animal, alors que les Jurassiens

méconnaissent finalement ce cervidé. L'association franco-suisse Interreg, elle, suit l'espèce à la trace, et s'inscrit pour adapter les plans de chasse. Les propriétaires forestiers sont notamment mis au courant des dégâts occasionnés par l'animal, des possibilités d'adaptation pour limiter la prolifération des cerfs. L'exposition partira en Suisse à Neuchâtel. ■



■ Jérôme Bombois explique la présence du cerf dans le haut Jura.

La Rivière-Drugeon

« Sacré cerf »

C'est le nom de l'exposition présentée actuellement à la Maison de l'environnement afin de mieux connaître le plus grand mammifère forestier.

Quelle est la différence entre une bichette, une biche, le hère et un daquet ? Qu'est-ce qu'une harde ? Quand a lieu la période de mue ? Et celle du rut ? Que mange le cerf ? Autant de questions sur ce grand herbivore auxquels petits et grands pourront trouver une réponse grâce à l'exposition itinérante *Sacré cerf* qui fait actuellement une halte dans les locaux du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du haut Doubs. Cette exposition est proposée par la Fédération départementale des chasseurs du Doubs dans le cadre du programme franco-suisse Interreg, soutenu par trente-trois partenaires territoriaux. Elle a pour but de faire découvrir au grand public l'évolution de ce cervidé qui avait disparu du massif jurassien jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et qui colonise à nouveau nos forêts depuis quelques décennies.

Ludique et pédagogique

Le cerf est le plus grand des mammifères de nos forêts comme on peut s'en rendre compte grâce à une silhouette grandeur nature placée à l'entrée de l'exposition qui fait la comparaison avec un chevreuil. Il peut faire 1,5 m au garrot et peser près de 180 kg en moyenne pour

les mâles adultes. Impressionnant, d'autant qu'avec ses bois sur la tête, il peut atteindre plus de 2 mètres de haut. Actuellement, c'est le rut. « Mieux vaut éviter de les approcher car cet animal d'ordinaire craintif peut totalement changer en cette période. Le cerf par son brame attire les femelles et fait peur aux autres mâles », explique Élodie Mairot du CPIE du haut Doubs. Brame que les visiteurs peuvent entendre lors de leur visite et lors de sorties en forêt (voir encadré). Le clou de cette exposition est la grande hutte centrale recouverte de peaux de bêtes en imitation et de bois sous laquelle chacun peut découvrir des livres sur les modes de chasse depuis la Préhistoire. Des jeux dans cette cabane sympa permettent de différencier les bois et cornes ou encore les pattes de divers animaux. À travers sept consoles thématiques situées autour de cette hutte, le visiteur apprend des choses sur la vie du cerf au fil des saisons comme la perte des bois à la fin de l'hiver pour les mâles, la naissance des faons au printemps, le changement de pelage en été et en hiver, la chasse à l'automne ou encore sur l'alimentation composée essentiellement de plantes herbacées mais parfois aussi de bourgeons et rameaux d'arbres qui peuvent déplaire aux forestiers... Bref de quoi se rendre compte qu'on a affaire à un sacré mammifère.

A. K.



Le premier plan de chasse sur le massif jurassien date de 1983. En 2011/2012, il y a eu 265 attributions.

Maïche

Réduire la facture énergétique

Une chaufferie bois est en cours de construction afin d'alimenter la maternelle Les Sapins Neus et la primaire Louis Pasteur.

Un vrai cas d'école. C'est ce qui caractérise la future chaufferie à plaquettes forestières du groupe scolaire public. Quoi de plus judicieux que de faire le choix des énergies renouvelables pour équiper un groupe scolaire ! Les élus du conseil municipal ont bien compris que les élèves sont de futurs citoyens et que c'est dès le plus jeune âge que l'on apprend les bons gestes écologiques. Nul doute que les petits garderont des souvenirs de la construction de la chaufferie bois et du silo attendant et auront pris bonne note sur les enjeux du développement durable.

« Les élus ont décidé de réduire la facture énergétique en utilisant la

ressource forestière locale pour le pôle famille et la maison de la santé mais aussi pour le groupe scolaire. Le choix s'est porté sur les circuits courts », explique Julien Klinguer, responsable des services techniques de la ville de Maïche, maître d'œuvre. En effet, la Franche-Comté étant une région très forestière, quoi de mieux que d'utiliser cette matière première présente en abondance.

Jusqu'à lors chauffé au gaz, les trois bâtiments du groupe scolaire seront bientôt chauffés grâce à un réseau de chaleur alimenté par une chaudière de 240 kW. L'entreprise Sundgau bois située dans le Territoire de Belfort fournira les plaquettes forestières stockées

dans un silo de 130 m³.

Priorité au local

Pour être le plus performant possible en matière d'économie d'énergie et parvenir à réduire d'un tiers la somme allouée à ce poste budgétaire, une isolation des combles, greniers et plafonds des trois bâtiments a été décidée. Cet hiver, les fenêtres des bâtiments scolaires vont être également remplacées.

Côté architecture, c'est le cabinet Prillard de Morteau qui s'est chargé de ce projet tandis que l'Apave de Belfort se charge du contrôle technique et la société CS2 de Morteau est le coordinateur sécurité.

Réunie le 25 juin dernier, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés aux entreprises suivantes : Lacoste pour le gros œuvre, Barbalat pour le chauffage, Guillaumot pour l'électricité, Burgunder pour l'étanchéité, Gresperrin pour les façades et l'isolation et Antonietti pour la serrurerie.

Les travaux ont démarré le 5 août dernier et devrait se terminer pour les vacances de Noël voire même dès fin novembre.

Le montant des travaux s'élève à 299 773 €. HT. Le fonds européen de développement régional, le conseil général du Doubs, EDF dans le cadre d'un certificat d'économie d'énergie et la Ville de Maïche contribuent financièrement à cet équipement.

A. K.

Cette exposition est à visiter librement jusqu'au 20 décembre, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Des animations gratuites ont également lieu : sur les traces du cerf (recherche des indices de présence, pique-nique puis soirée brame) dès 17 h les 18 et 27 septembre et 2 octobre à Chaux-Neuve (sur réservation auprès de la Fédération de chasse du Doubs au 03 81 61 23 87) ; visites guidées les 16 octobre, 13 novembre et 13 décembre (sur réservation au CPIE au 03 81 49 82 99) ; soirée de contes et histoires le 11 octobre à 20 h ; débat sur la recolonisation du cerf dans le massif jurassien avec la Fédération départementale de la chasse, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et l'Office national des forêts les 22 octobre à 20 h à La Rivière-Drugeon et 22 novembre à 20 h à Labergement-Sainte-Marie ; soirée échange avec Alain Goy, conteur, après diffusion du film du cinéaste animalier Jean-Paul Grossin *Quand le cerf perd la tête* le 14 novembre à 20 h à Chaux-Neuve ; ciné-conférence avec Jean-Paul Grossin lors de la diffusion de son film *Cerf moi fort* le 3 décembre à 20 h à Pontarlier.



Élodie Mairot du CPIE du haut Doubs explique la différence entre les différentes pattes d'animaux de la forêt.



Les travaux de la chaufferie bois avancent à grands pas.

La Rivière-Drugeon

Quatre mois en compagnie des cerfs

On est à Chaux-Neuve et ce n'est pas encore la nuit dans la forêt, tandis que des enfants curieux et des grandes personnes passionnées s'en sont allés sur des traces.

Tiens ! Des empreintes, des fumes, des souilles, des frottis. Pas de doute, il est passé par-ici. Repassera-t-il par-là ? On veut parler du cerf, bien entendu. Bien entendu ? Voilà que des groupes se forment et repartent sur les sites d'écoute.

Ils voudraient tellement l'entendre, ce fameux brame dont on leur rebat les oreilles et à juste titre, d'ailleurs. Et bien, qu'arr-

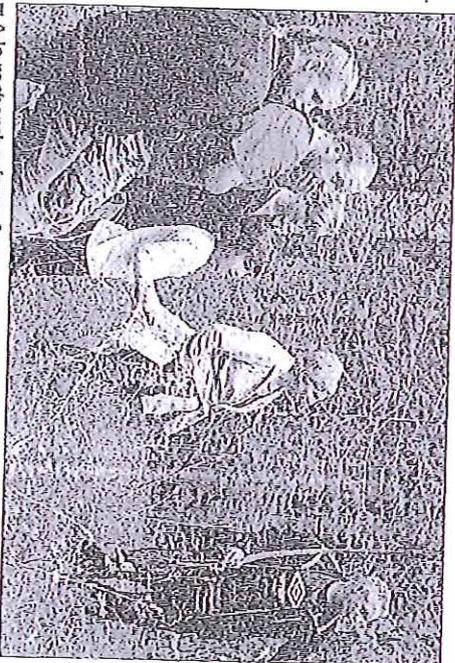
ve-t-il ? Ils le perçoivent ce brame. Et le brame du cerf au milieu de la nuit, c'est vraiment magnifique. « Sessions garanties », confirme Elodie Iacroix, chargée de communication au Centre permanent d'habitatives à l'environnement (CPIE).

Des sorties découvertes sur le terrain comme celle-là, il y en a eu trois qui s'inscrivent toutes dans le cadre de l'exposition « Sacré cerf ». N'ayons pas peur des mots : sacré, cerf, sacré succès !

En fin d'année dernière, la Fédération de chasse du Doubs, en partenariat avec

le CPIE du Haut-Doubs, avait organisé des sorties, des rencontres et des animations sur le secteur de la Rivière-Drugeon et des alentours. Le but ? Découvrir et apprendre à connaître le cerf, cette espèce encore méconnue dans notre région et pourtant de retour dans le massif jurassien », explique Elodie Iacroix.

Un forlège de manifestation était proposé. C'est sûr, on n'aura jamais autant parlé « cerf ». Le cerf, ce n'est pas encore le yéti, mais ne parle-t-on pas mieux de ce que l'on connaît ?



■ A la recherche du cerf...

Initiative Franco Suisse sur le cerf dans le massif du Jura - Mozilla Firefox

www.chasseursdefranco.com/Actualites/En-direct-des-territoires/Initiative-Franco-Suisse-sur-le-cerf-dans-le-massif-du-jura.html

Accueil Actualités Découvrir la Chasse Chasser en France Presse Dates d'ouverture Annuaire Contact

facebook

Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Actualités](#) > [En direct des territoires](#) > Initiative Franco Suisse sur le cerf dans le massif du Jura

Vendredi, 27 Décembre 2013 09:09

Initiative Franco Suisse sur le cerf dans le massif du Jura

Taille de police

42
 2
 8-1

Dans le cadre du projet franco-suisse INTERREG, la Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs, en collaboration avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haut-Doubs ont élaboré un programme pour découvrir ou redécouvrir une majestueuse espèce, le cerf élaphe, au plus grand nombre.

Pour cela diverses manifestations ont été organisées (voir document en téléchargement ci-dessous).

Plus d'informations : www.cerf-massif-jurassien.fr

Taggé sous [gestion de la faune sauvage](#) [cerf](#) [massif du jura](#)

[démarrer](#)

[Boîte de réception](#)

[Actualités](#)

- Actualités Nationales
- En direct des territoires
- Dossiers du mois
- Communiqués de Presse
- Dossiers de presse
- Petit Livre Vert 2013

[Agenda](#)

	Janvier 2014						
	Lun	Mar	Jeu	Ven	Sam	Dim	
			1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19

[FR](#)

Site internet Fédération Nationale des Chasseurs - Janvier 2014

Goumois ER du 13 mai 2014

« Sacré cerf », une expo qui ne laisse pas de bois

L'A.C.C.A. (Association communale de chasse agréée) de Goumois présente, jusqu'au 30 juin, tous les week-ends et jours fériés, de 14 h 30 à 18 h, une exposition dénommée « Sacré cerf », réalisée par les fédérations départementales de la chasse du Doubs et du Jura, en collaboration avec les cantons suisses du Jura et Neuchâtel.

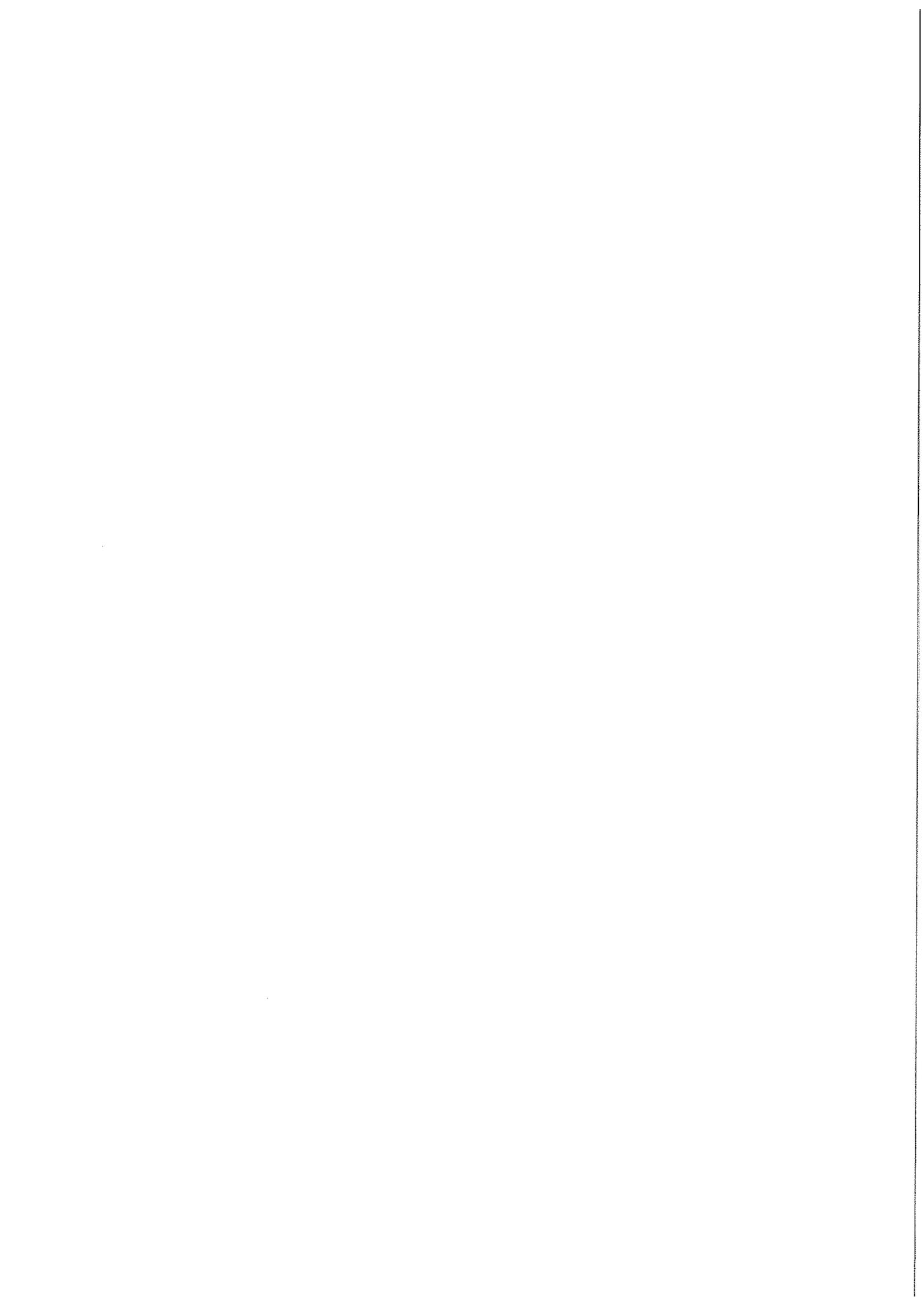
Cette initiative, soutenue par Interreg et les collectivités territoriales de part et

d'autre de la frontière, vise à mieux faire connaître un animal familier de nos forêts et cependant si mal connu du grand public.

Petits et grands pourront aller à la rencontre du cerf en découvrant une exposition à la fois pédagogique et ludique, agrémentée des œuvres du peintre naturaliste Philippe Marle.

 Renseignements : Fédération départementale des chasseurs du Doubs : tél. 03.81.61.23.87 ; ou Bernadette Taillard au 06.81.13.20.34.

Les opérations de capture



LE PROGRÈS

LUNDI 18 JUILLET 2011

les dépêches

0,90 €

www.leprogres.fr

EDITION DU JURA 39 A

Une première en France : des cerfs équipés de GPS



Première réunion de travail pour les partenaires cette semaine, à la Fédération des chasseurs du Jura à Arlay / Photo Philippe Trés

C'est une expérience, unique dans l'Hexagone, qui sera prochainement conduite à l'échelle du massif du Jura et durant trois ans : dix-huit cerfs seront équipés de GPS. Un dispositif qui permettra de les suivre au mètre près et d'en savoir davantage sur leur progression dans la région. Au total, plus d'un million d'euros seront consacrés à cette opération de grande envergure, financée par la France, la Suisse, l'Europe et les collectivités locales.

Pour la première fois en France les cerfs vont être équipés de GPS

Faune sauvage. C'est une première à l'échelle d'un tel massif : dix-huit cerfs vont être équipés de GPS et suivis pendant un an. Un projet mené par chasseurs et forestiers entre Jura, Ain, Doubs et Suisse, qui vient d'être validé

D'ici l'automne, vous pourriez croiser, au détour d'un bois, un cerf équipé d'un collier GPS. Une première en France, en tout cas à l'échelle d'un tel massif. Dix-huit cervidés vont être capturés (par cages-pièges, filets ou fusils hypodermiques) et suivis pendant une année via la balise.

L'espèce, « nouvelle » dans le Jura, est un gibier prisé

L'originalité de ce projet, baptisé « Observatoire cerfs dans le massif jurassien » (ou « Interreg IV »), va s'étaler sur trois ans : il s'agit d'un programme interrégional franco-suisse, initié par les chasseurs et mené en étroite collaboration avec les représentants du monde forestier. Le périmètre d'étude est très large sur le massif jurassien, à cheval sur le Jura, le Doubs, l'Ain et la Suisse. Budget : 1,2 million d'euros. Les premiers travaux ont démarré au début de l'année mais l'Europe l'a validé fin juin et la première réunion de travail des partenaires (Office national de la chasse et de la faune sauvage Bourgogne-Franche-Comté, Centre national d'études et de recherche appliquée cervidés et Centre régional de la propriété forestière) a eu lieu cette semaine à la Fédération départementale des chasseurs, à Arlay. « Ce projet a deux gros avantages,

souligne Christian Galalice, président de la Fédération des chasseurs du Jura : son aire géographique transfrontalière et un partenariat qui aurait été inimaginable il y a encore quelques années, entre chasseurs et forestiers. L'objectif est de faire en sorte que des personnes qui ne sont pas "forcément d'accord sur tout" arrivent à se mettre ensemble pour un intérêt commun. » L'objectif du projet : renforcer le suivi de la population de cerfs (une espèce « nouvelle » car devenue très nombreuse dans le massif : en 1999, cent cinquante étaient observés lors des comptages contre quatre cents en 2008 pour des plans de chasse de quarante individus il y a dix ans contre cent quatre-vingts aujourd'hui) avec de nouveaux circuits (bramages nocturnes et autres) et de placettes forestières pour évaluer les dégâts qu'ils peuvent causer à la forêt. Grâce à l'innovation GPS, une carte des échanges des cervidés pourra être établie. De là découlera la politique de gestion du cerf et son plan de chasse.

Cet observatoire fait suite à un précédent programme, lancé sur trois ans, de 2006 à 2008, qui avait permis d'identifier la colonisation naturelle du cerf sur le massif et ses noyaux de population. « La colonisation du cerf est beaucoup plus avancée qu'on ne l'imaginait, souligne Stéphane Lamberger,



Première réunion de travail pour les partenaires cette semaine à la Fédération des chasseurs du Jura, à Arlay / Photo Philippe Trés

directeur de la Fédération de chasse 39. L'espèce ne fait globalement pas de dégâts forestiers, mais peut avoir un impact très lourd dans certains secteurs, en se regroupant et en écorçant les perches de bois ou en broutant les jeunes pousses. Le Jura est un territoire particulier, une futaie jardinée où il y a une vraie culture de la forêt ; ce n'est pas de la forêt classique où le cerf ne fait pas de dégâts. En plus, il a une

migration altitudinale en fonction de l'enneigement. Le but est de mettre en place des mesures de gestion concertée de l'espèce, adaptée aux enjeux nationaux. » Le projet comporte un volet communication important auprès du grand public : une exposition itinérante parcourra les communes et les écoles du département à bord d'une camionnette. Il y a de la cervidologie. Delphine Givord

■ Un budget de plus d'un million d'euros

Le budget du projet, qui va s'étaler sur trois ans, est colossal : 1,2 million d'euros, financé à quasi 50/50 par la France et la Suisse. L'Europe a validé sa subvention (300 000 euros pour la partie française) le 23 juin. Diverses subventions s'ajoutent :

50 000 euros du Commissariat à l'aménagement du massif du Jura, 30 000 euros du conseil régional de Franche-Comté et 15 000 de celui de Rhône-Alpes, 20 000 euros du conseil général du Jura et 5 750 de celui de l'Ain.

Le Progrès - les Dépêches - 18 juillet 2011

Chaux-Neuve Des GPS pour les cerfs du Haut Doubs

En Région



Photo ER

■ Des biches seront, dès cet hiver, suivies par satellites dans tout le massif du Jura. Les cerfs de Chaux-Neuve font partie du projet.

Des cerfs suivis par satellite

Les cerfs de Chaux-Neuve (Doubs) feront l'objet d'une étude inédite en France. Ils seront, dès cet hiver, équipés de GPS afin de comprendre leurs déplacements.

Le phénomène est connu depuis une dizaine d'années dans les forêts françaises. Les cerfs reviennent et se réapproprient des sites où ils avaient quasiment disparu.

C'est le cas de la forêt dans le secteur de Chaux-Neuve où la population augmente régulièrement en lien direct avec la Suisse voisine.

Afin de mieux comprendre la logique des déplacements des hardes, une opération, inédite en France par son ampleur, va s'organiser dès cet hiver.

GPS pour les biches

Dix-huit cerfs sur le massif du Jura vont être équipés de GPS. Leurs déplacements seront suivis durant une

année par satellite.

Ce sont des biches et des faons, dont les mouvements sont collectifs contrairement aux mâles, qui seront équipés de colliers après avoir été piégés et anesthésiés.

Le projet initié par les chasseurs profite d'un budget important (1,2 million d'euros) financés entre autres par l'Europe, la Région Franche-Comté ou les départements de l'Ain et du Jura (le conseil général du Doubs n'a pas voulu mettre la main à la poche). La Suisse concernée par l'opération financera la moitié du programme.

La zone couvre tout le massif jurassien, au-delà des départements et des frontières.

Suivis tous les jours par ordinateur

« Un cerf peut faire une quarantaine de kilomètres sans problème. Le but est de mieux comprendre les déplacements des populations, et que tous, forestiers, chasseurs trouvent un intérêt à ces données », expliquait, hier, Jérôme Bombois à la Fédération Française du Jura basée



Photo ER

■ Dix-huit biches seront équipées.

à Arlay.

C'est lui qui devrait suivre et consigner chaque jour sur son ordinateur l'évolution des biches-GPS.

Le travail aura aussi une conséquence moins prévue. Il permettra

éventuellement d'en savoir un peu plus sur un autre grand revenant dans le Haut-Doubs : le loup.

Il est le prédateur du cerf et le retour de l'un ne se fait, semble-t-il pas, sans le retour de l'autre.

Philippe SAUTER

L'Est Républicain - 23 juillet 2011

Des cerfs vont être équipés de GPS

Le dispositif est destiné à mieux cerner leurs déplacements

Ils sont dix-huit cerfs qui vont être capturés en octobre. Pour être équipés de colliers GPS et ensuite être relâchés dans la nature où ils vont rejoindre leurs congénères. Les cervidés sont, semble-t-il, plus nombreux dans le massif du Jura qu'auparavant puisqu'on peut désormais en apercevoir dans

le haut-Jura alors que leur présence était plutôt cantonnée autour de Maisod. « La population est bien installée », estime Jérôme Bombois, technicien à la Fédération départementale des chasseurs. Aussi, l'objectif de cette opération franco-suisse est de mieux connaître les déplacements des cerfs et de

mieux identifier les secteurs concernés. Par exemple de savoir s'ils passent tout l'hiver dans le haut-Jura ou s'ils redescendent au pied du massif dans l'Ain ou le Jura durant la mauvaise saison.

Plus d'un million d'euros a été consacré à l'opération pilotée conjointement par les

chasseurs et les forestiers privés ou publics. Il s'agit également de mieux adapter les prélèvements et de limiter les dégâts sur les forêts. L'Europe, l'Etat, les Régions de Franche-Comté et Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain et du Jura participent à cette opération qui durera une année. ■

Voix du Jura n° 3483 - Semaine du 25 au 31/08/2011

JURA Cerfs radio-pistés

1,2 million d'euros en provenance de la Suisse, de la France (État, régions, départements) et de l'Europe sont consacrés, sur trois ans, à un programme transfrontalier de suivi de dix-huit cerfs équipés de GPS. ONCFS et Centre régional de la propriété forestière sont les porteurs du projet auquel les Fédérations des chasseurs de l'Ain, du Doubs et du Jura sont associées. Cet Observatoire cerfs dans le massif jurassien a été lancé au siège de la Fédé du Jura dont le président, Christian Lagalice, a souligné qu'un tel partenariat entre chasseurs et forestiers était « inimaginable il y a encore quelques années. » ■

Plaisirs de la chasse
Sept 2011 n° 710

SUM DE PRÈS

Cerf : accords franco-suisse

Après une première étude menée sur les grands cervidés entre 2006 et 2009, la Fdc du Jura et ses multiples partenaires ont lancé début 2011 un nouveau projet baptisé « Observatoire cerfs dans le massif jurassien ». Cette opération franco-suisse d'ampleur exceptionnelle a été officiellement validée fin juin par l'Europe. Elle vise notamment à équiper 18 cerfs d'un collier Gps afin de suivre durant un an leurs pérégrinations à travers les tènements et d'évaluer les éventuels dégâts.

Des résultats obtenus découlera la future politique de gestion de l'espèce. Le budget colossal consacré à ces recherches s'élève à 1,2 million d'euros. Il est financé à parts quasi-égales par la France et la Suisse. Notez que le cerf est un animal en pleine explosion démographique dans le massif jurassien. En 1999, 150 individus étaient observés lors des comptages, contre 400 en 2008. Dans le même temps, le plan de chasse est passé de 40 attributions à 180.



© T. Macé

Les biches seront désormais suivies à la trace grâce à un GPS

Marais de Lavours. Pour pouvoir mieux connaître la vie et les habitudes du grand cerf, une étude vient d'être lancée par les chasseurs de l'arc jurassien, les forestiers de France et de Suisse. Pour la mener, il faut capturer des biches pour leur placer un émetteur. Nous avons participé à la première

battue. Des chasseurs sans fusil de l'Ain, du Jura, du Doubs de Haute-Savoie, des lycéens sans cartable du lycée agricole de Blazy : en tout ils étaient près de 150 à se retrouver sur le parking des marais de Lavours.

On en compte environ 200 dans l'Ain...

Par un froid de canard et avec un vent qui n'a pas facilité les choses, la battue a pris du retard, les organisateurs ont dû replanter des centaines de

piquets arrachés pendant la nuit. Des piquets en noisetier qui fixaient sur plus de 800 mètres un filet, le filet de l'espoir pour ces passionnés de la faune du bas Bugy. Aujourd'hui, la star, c'est le cerf, on en compte environ 200 dans l'Ain et le grand cervid se sent bien dans le secteur, l'un des trois du département avec le pays de Gex, Benonces et à moindre degré Charix. Sur une table, Patrick s'occupe du briefing, forme les équipes, les rabatteurs qui se tiendront en ligne tous les cinq mètres qui devront faire le plus de bruit possible. Il les poste sur les côtés, pour forcer les bêtes à avancer, les empêcher de prendre la tangente comme le mois précédent où la harde avait réussi à s'échapper en franchissant le Séran. Cette fois, les moyens ont été doublés. Nous, sommes placés aux filets. Patrick nous explique comment il faudra s'y prendre. « Si c'est un chevreuil faire attention aux pattes très fragiles, si c'est un sanglier s'y mettre à trois. Et les pattes d'une biche peuvent vous sonner un bon coup. »



Photos Jean-Pierre Ballin

Quelques conseils

« Si c'est un chevreuil, faire attention aux pattes très fragiles, si c'est un sanglier s'y mettre à trois. Et les pattes d'une biche peuvent vous sonner un bon coup. »

mique pour le calmer, il dormira quatre heures... » Pas vraiment rassurant. Nous voilà donc en planque, tous à une vingtaine de mètres du filet, cachés derrière de gros arbres. Immobiles, avec un vent glacial. L'attente va durer deux heures. Interminable. Enfin, les filets fluo des rabatteurs apparaissent à l'opposé du

coincé. Mais Daniel Roussel le directeur de la Fédération a le sourire. Plus loin, une biche et son faon ont été capturés. La femelle a été équipée du bracelet GPS et comme à son faon, on a lui un petit poinçon pour pouvoir l'identifier avec des jumelles. La troupe ne sera pas bredouille, la journée serait déjà une réussite si un élève ne s'était perdu dans les bois. Il sera finalement retrouvé. Alors les organisateurs décident de remettre ça. Il est 13 h 30, le petit-déjeuner est loin, mais personne ne râle. Une nouvelle battue est organisée dans l'autre sens.

Pas une partie de plaisir, la température ressentie est de -17, le vent cingle, la marche est lente est difficile dans un champ aux mottes de terre gelées. Il faut s'arrêter, repartir, sans bien comprendre pourquoi. À 15 heures, les traqueurs ont rejoint les filets. Cette fois, les cerfs ont été plus malins, aucun n'a été piégé. On se contentera de la biche en attendant les onze autres qui devront étoffer l'étude. Depuis on a pris des nouvelles de la biche. Le GPS est formel. Elle est toujours dans le bois où elle a été capturée. ■

Olivier Leroy

Repères

Le programme franco-suisse a été réalisé entre 2005 et 2008. Les partenaires. Les ONF, le Centre régional de la propriété forestière, ONCFS. En Suisse : les cantons du Jura, Vaud, Genève, Berne, Neuchâtel, Bâle campagne, Soleure. En France les départements de l'Ain, le Jura, le Doubs. Le financement. Pour l'Ain, le conseil régional et fédération des chasseurs de l'Ain 15 000 euros, le conseil général 5 750 euros.



■ Cette fois, les cerfs ont été plus malins, aucun n'a été piégé.

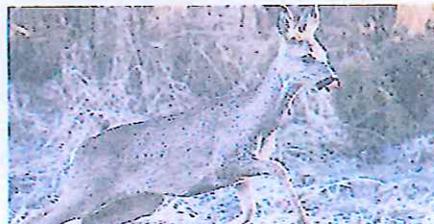


■ Les rabatteurs en gilet fluo.

Douze biches à prélever sur tout l'arc jurassien

Ain. Quatre femelles ont déjà été capturées et munies de GPS.

Le cerf, on ne sait pas encore grand-chose de lui. Si ce n'est qu'il occasionne des dégâts aux forêts, dans l'Ain comme dans le Jura ou en Suisse. C'est justement pour mieux le comprendre qu'a été lancée pour trois ans cette étude sur l'animal. Du Doubs à chez nous, sans oublier cinq cantons suisses, l'ONCF, et les fédérations de chasse tentent de capturer des biches, de leur placer un collier émetteur qui va ensuite permettre de les suivre. Le GPS s'active toutes les deux minutes et c'est ainsi qu'on connaîtra les parcours des hardes, savoir par exemple



■ Trois biches ont été prises dans le pays de Gex. Archives Le Progrès

qu'elles forêts elles préfèrent, et ainsi prévenir des dégâts, limiter leur expansion. Pour cela, il faut prélever des femelles, les mâles étant moins « fiables » et plus imprévisibles. La première a donc été prise à Lavours, avant trois autres la semaine dernière à Vesancy dans le pays de Gex, capturée en pleine nuit

au fusil hypodermique. Il en manque encore huit à prélever n'importe où sur l'arc jurassien pour que l'étude puisse réellement être fiable... Aux autres départements de se débrouiller aussi, puisqu'ailleurs que dans l'Ain, personne n'a encore réussi la moindre capture. ■

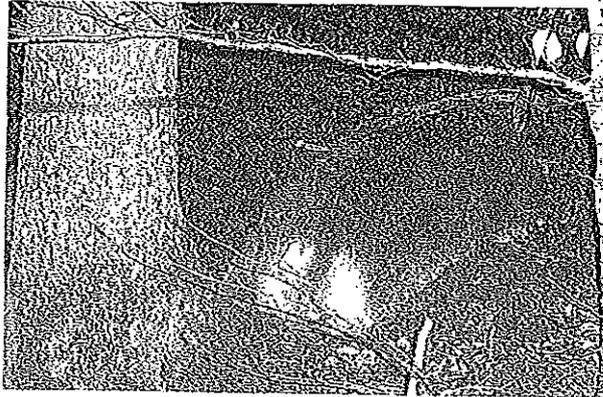
O.L.

Ambroise, la première biche du Jura équipée d'un collier GPS

Faune sauvage. Dans le cadre d'une première étude nationale sur le cerf, la fédération des chasseurs du Jura a équipé son premier animal la semaine dernière.

L'étude, lancée à l'automne, est une première en France à l'échelle d'un tel massif. Baptisée « Observatoire cerfs dans le massif jurassien » (ou Interreg IV) et portée par les chasseurs et forestiers du Jura, de l'Ain, du Doubs et de Suisse, elle consiste à équiper 18 cerfs femelles de GPS. Les cervidés vont être suivis pendant un an pour examiner la population dans le massif (une espèce « nouvelle », passée de 150 observés lors des comptages en 1999 à 400 en 2008), étudier ses déplacements et évaluer les dégâts qu'elle peut causer à la forêt.

Trois cervidés ont déjà été capturés dans le Pays de Gex (Ain) ; l'un d'eux s'est depuis déplacé dans le Jura. Le premier spécimen jurassien a été équipé d'un collier GPS le lundi 26 mars dernier. Cette biche, qui se promenait avec



■ Ambroise a été équipée sur place d'un GPS, à Longchaumois. Elle le gardera un an. Photo FDC39

son faon, a été capturée au fusil hypodermique sur la commune de Longchaumois, dans le haut Jura. Les cervidés devant être nommés, elle a été baptisée « Ambroise ». « Un petit clin d'œil familial », explique Michaël Marillier, technicien chargé des opérations de capture à la fédération des chasseurs du Jura. Les chasseurs disposent de deux options : une cage piège (rendue inutilisable cet hiver par les fortes chutes de neige) et le fléchage au fusil hypodermique, sur arrêté préfectoral et sur place. Réveillée de

l'anesthésie une heure et demie après les opérations, Ambroise est repartie dans la nature. Suivie par la fédération via une carte SIM (comme celle des téléphones portables), elle n'a parcouru que 3 kilomètres en dix jours. Les chasseurs jurassiens ont été avertis : même si le collier GPS est petit et malgré la réglementation du plan de chasse, Ambroise est parée : ils devront éviter de la tirer. Dans un an, son collier GPS se détachera automatiquement et elle retrouvera l'anonymat. ■

Delphine Givord

Le Progrès - les Dépêches - 5 avril 2012

Les premières biches capturées

L'objectif est de capturer une quinzaine d'animaux afin de comprendre le procédé de colonisation du Massif.

Ce projet débuté en septembre 2010 a été construit autour de plusieurs axes, dont la gestion des populations de cerf sur le massif jurassien. Pour le département du Jura, l'installation et le développement de cette espèce sur les cantons de Morez et de St Claude a commencé au début des années 2000. Depuis, le cerf a colonisé plus de territoire en installant de nouveaux noyaux de populations dont le fonctionnement est mal connu. S'agit-il de la même population de cerf qui est présente dans le département de l'Ain et le canton de Vaud, ou s'agit-il d'une population bien distincte, qui n'a pas ou peu de relations avec nos voisins suisses et gexois. Un des enjeux, est de comprendre ce fonctionnement pour ensuite définir une gestion adaptée, dont l'objectif est le maintien de l'équilibre agro-sylvocynégétique.

Afin de répondre à cette question, des opérations de captures ont débuté durant l'hiver dernier et se sont poursuivies cet été. Elles se déroulent dans le Jura, mais également dans le canton de Gex (01), et dans le canton de Chaux Neuve (25). L'objectif est de capturer 15 biches ou bichettes ou faons



Cage piège de Lajoux pour capturer les cerfs

Michaël Morittier

femelles, afin de comprendre le procédé de colonisation du massif mais également, le fonctionnement saisonnier des populations. Des captures sont également organisées dans le canton de Genève, pour étudier la fragmentation de l'habitat, et l'identification des corridors



Localisation de l'animal par télémétrie, direction du signal VHF

Jérôme Bombols



Équipées d'un collier GPS/GSM, leur localisation est suivie en temps réel

Jérôme Bombols

biologiques. Plusieurs méthodes sont utilisées, la capture par cage piège, qui consiste à appâter les biches dans une cage d'environ 16 m², avec le même principe que la cage piège à renard, ou par tir avec l'utilisation de la télé anesthésie. À la date du 13

juillet, 4 biches ont été capturées, trois dans le département de l'Ain et une dans le Jura. Elles ont été anesthésiées, équipée d'un collier GPS/GSM, qui permet de recevoir en temps réel par SMS la localisation de l'individu, et à chaque oreille une bague. La localisation

de l'animal est possible également sur le terrain par télémétrie, grâce à un signal VHF. Chaque animal sera suivi pendant une année complète, ce qui nous permettra de bien identifier l'effet saison sur l'occupation spatiale.

Les premiers renseignements sont très riches, chaque individu a parcouru par rapport à son lieu de capture au minimum 7 km, et une a parcouru 30 km (cf carte). Sur les trois biches capturées dans le département de l'Ain en mars, aucune n'étaient présentes en début d'été. Toutes ont pris des directions ou ont effectuées des déplacements différents, mais qui confirment que les cerfs présents dans le secteur de Gex se rendent sur les hauteurs du département du Jura, et également dans le canton

de Vaud, et que la biche capturée dans le département du Jura peut rejoindre les autres, qu'elle n'est pas cantonnée à la vallée de la Bièvre. Les biches durant les mois de juin et juillet ont été très cantonnées, ce qui peut supposer la présence d'un faon. Le suivi durant une année va nous permettre également de voir l'influence de la chasse sur ces animaux, vont-ils regagner des réserves de chasse ? Lorsque nous aurons tous les colliers posés, nous aurons suffisamment d'éléments pour répondre à nos interrogations. La saison de chasse va bientôt débuter, afin que ce suivi puisse durer et qu'ils puissent permettre de répondre aux interrogations, nous comptons sur la mobilisation de tous pour éviter le tir de ces individus, que chacun prenne le temps de vérifier que l'individu ne soit pas

porteur d'un collier ou de bagues auriculaires avant de tirer, attention ce sont principalement des femelles, mais les gardes faune du canton de Genève ont également marqué des cerfs mâles. Les tentatives de capture ont été effectuées en partie avec le service départemental de l'ONCFS, toutes les données transmises par les colliers GPS sont reçues à la fédération des chasseurs du Jura, et seront analysées scientifiquement début 2014 par le centre national d'études et de recherches appliquées cervidés-sangliers de l'office national de la chasse et de la faune sauvage.

Le succès de capture nécessite de nombreuses nuits et une parfaite connaissance du terrain. Ceci est possible grâce aux personnes qui nous informent de la présence des cerfs, des lieux de gagnages, et plus particulièrement Maurice, Guy de Longchaumois, Christian et Philippe de Lajoux, Jean Pierre de Prémanon, Yannick de Septmoncel qui contribuent humainement ou matériellement à la réussite de ces captures.

Vous pouvez suivre l'actualité du programme en visitant le site www.cerf-massif-jurassien.fr, nous signaler si vous avez observé l'animal.

Jérôme Bombois ■

Ce programme obtient, pour le côté français, le soutien financier de l'Europe (Feder), du Commissariat à l'aménagement du massif du Jura, des Conseils Régionaux de Franche-Comté et de Rhône Alpes, des Conseils généraux de l'Ain et du Jura.



Michaël Morittier

Biche capturée munie du collier GPS/GSM et de bagues auriculaires

Rémi, premier cerf sur le territoire français à porter un collier GPS

Inédit. Jusqu'à présent, seuls deux cerfs capturés en Suisse portaient un collier émetteur. Le hasard dernièrement, à Mijoux, le hasard a permis aux Fédérations des chasseurs du Jura et de l'Ain d'installer l'appareil au cou de Rémi.

« C'était l'occasion rêvée de mettre un collier à un cerf, pour la première fois sur le territoire français. » Philippe Zambon, président de l'association des chasseurs de Lajoux, raconte sa journée de jeudi dernier avec délectation. « La personne s'occupant du ramassage scolaire a vu deux cerfs entravés par leurs bois à Mijoux (01), en descendant vers Le Tabagnoz. Elle avait participé à une réunion d'information sur le cerf et elle a appelé tout de suite les chasseurs. » Une fois sur place, ces derniers



1 Les cerfs se défient lors de la période du brame, saison des amours. Photo J.-F. Sivén

2 Rémi est reparti chancelant mais avec un collier à 3 000 €. Photos J. Bombois FDC39

3 Rémi a été anesthésié, afin que les chasseurs puissent lui accrocher un émetteur GPS.

se rendent compte qu'en plus de s'être emmêlé les bois, les deux cerfs sont surtout attachés l'un à l'autre par le fil d'une

clôture électrique. « Ils se sont battus car on est en période de brame. Ils ont dû rester une partie de la nuit et de la matinée attachés l'un à l'autre et le plus grand cerf n'a pas survécu... », raconte encore Philippe Zambon. « Sa mort est due au combat, estime Jérôme Bombois, technicien à la Fédération des chasseurs du Jura. On n'a remarqué aucune perforation donc il a dû s'énuquer et c'est le plus costaud qui a gagné. » Vainqueur donc, mais affaibli. Les chasseurs se disent alors que c'est l'opportunité rêvée de lui installer un collier GPS. « On l'aurait fait mais plutôt l'an prochain et on aurait dû capturer un cerf à l'aide de fusils. Côté Suisse, deux cerfs sont équipés. Ils en suivent un depuis deux ans mais son collier n'a plus de batterie et ils ont

perdu son signal. » Le hasard fait plutôt bien les choses. À 11 h 30, l'animal est donc endormi. « Il fallait être très rapide car, en plus de la vingtaine de kilos que le cerf a pu perdre pendant la période du brame, celui-ci s'était débattu toute la nuit et tombait de fatigue. » Mais les chasseurs français n'ont pas de collier adapté au cou puissant de Rémi. « Côté français, on souhaite plutôt suivre les biches car ce sont elles qui installent les populations. Mais en Suisse, ils suivent les cerfs car ils sont plus intéressés par les déplacements et les corridors. » Des agents du service de la faune du canton de Genève amènent donc à Mijoux un collier prévu pour un mâle. Son installation se passe bien. Et après une bonne sieste, Rémi repart sous une pluie bat-

Comment va Rémi ?

« On peut voir que Rémi, nom donné en remerciement à la personne qui nous a prévenus, est toujours dans la même zone », affirme Jérôme Bombois. Les onze femelles qui suivaient son adversaire décédé lors du combat ont-elles passé la corde au cou du vainqueur ? « Elles ne portent pas de collier donc on ne sait pas où elles sont. Et puis, la période du brame va se terminer et Rémi va donc se retrouver seul. » Seul oui, mais suivi de près, pendant deux ans, par les Fédérations de chasseurs.

tante et d'un pas hésitant. ■
Laëtitia Courti
laetitia.courti@leprogres.fr

Une première en France

Baptisée « Observatoire le cerf dans le massif jurassien » ou Interreg IV, l'étude mise en place par les fédérations des chasseurs du Jura, de l'Ain, du Doubs et le service de la faune de huit cantons suisses est une 1^{re}. « Elle se fait uniquement sur le massif jurassien, explique Jérôme Bombois, de la Fédération 39. Ailleurs en France on a remarqué qu'ils attendaient le conflit entre chasseurs et forestiers pour parler du cerf. » Cette étude permet de suivre les déplacements de biches et de cerfs mâles (deux avec Rémi) afin de mieux appréhender leurs compor-

tements. « On pourra ainsi à la fois maîtriser la population et éviter les dégâts forestiers qu'elle peut causer. Ça peut permettre également des aménagements routiers selon les couloirs de circulation des bêtes. » Dans le massif jurassien, l'objectif est d'équiper 15 biches d'ici le printemps 2013 (4 le sont déjà). « Les personnes observant des cervidés peuvent nous appeler à la Fédération (03 84 85 19 19) pour nous informer. Et chacun peut suivre sur Internet, chaque mois, les déplacements d'un animal par zone de capture. » www.cerf-massif-jurassien.fr

HAUT JURA Le premier cerf équipé d'un GPS s'appelle Rémi

C'est une première nationale qui a lieu dans le massif : Un cerf, capturé lors d'un combat de mâles à Mijoux, et baptisé Rémi, est désormais équipé d'un GPS. Cette opération menée avec la Suisse vise à mieux maîtriser la population de cerfs et éviter les dégâts forestiers qu'elle peut causer.



Photo I. BOMBOIS FDC 39

Téléex
St. Proger
 Rémi le cerf est mort
 26/10/12

Photo FDC39

C'était le premier cerf mâle à avoir été équipé d'un collier-GPS par les chasseurs de l'Ain et du Jura, il y a trois semaines. Rémi est mort, vendredi dernier, à Lajoux : en cette période de brame, il est mort au cours d'une bataille avec ses congénères, blessé mortellement par leurs bois.

Maguy, troisième biche haut-jurassienne à porter un collier GPS

La Mouille. Depuis dix jours, Maguy, une jeune biche de deux ans, porte un étrange bijou. Un collier GPS qui permet à la Fédération départementale des chasseurs du Jura de suivre ses déplacements.

« Il était à peine plus de minuit, lundi 15 juillet. Après des nuits et des nuits passées à l'observer, on savait que cette biche venait souvent dans ce champ, à proximité de La Mouille. » Cette nuit-là est enfin la bonne pour Michaël Marillier, Jérôme Bombois et Nicolas Fasse, de la Fédération départementale des chasseurs du Jura. « On a enfin pu l'approcher et l'endormir au fusil hypodermique. Elle n'a pas fait une grande distance et la pose du collier s'est bien passée. La biche s'est réveillée vers 5 heures et elle est repartie comme si elle avait juste fait un mauvais rêve. »

Marquer les biches plutôt que les cerfs

C'est ainsi que la fédération a rempli sa part de marché dans le cadre d'une étude sur l'occupation du massif



Photo Nicolas Fasse

jurassien par les cervidés (lire ci-contre). Michaël Marillier reprend : « On devait poser des colliers à trois biches. Avec Maguy, celle de lundi dernier, c'est fait. » La première a été « marquée » il y a un peu plus d'un an, à Longchaumois. Son collier, dont la durée de vie est de 56 semaines, avait été retrouvé à Divonne-les-Bains. Mylla, quant à elle, porte son collier depuis le 8 mai dernier. Elle se trouvait dans le secteur de Lajoux. « Pour l'instant, celle-ci a mis bas et elle n'a pas bougé. Avec les colliers, on peut voir si elles ont le même genre de com-

Un investissement et une économie de temps

« En ce qui concerne l'observation des cervidés et le contact sur le terrain, les associations de chasse de Lajoux, Longchaumois et La Mouille, les trois communes où l'on avait un arrêté préfectoral nous autorisant à procéder à ces marquages, nous ont bien aidés. » Selon Michaël Marillier, la pose des colliers est un réel investissement en terme de temps passé sur le terrain.

portements. On préfère marquer les biches plutôt que les cerfs car ce sont elles qui installent les populations. » Chaque collier émet un point GPS toutes les deux heures. « On reçoit les informations par SMS, précise Michaël Marillier. Elles nous permettent d'établir les plans de chasse. Aujour-

d'hui, le souhait de la fédération est de maîtriser la population et d'atteindre un équilibre cynégétique qui ne dégrade pas le milieu forestier. » Depuis dix jours et son « mauvais rêve », Maguy est restée dans le secteur de La Mouille. ■

Laëtitia Courti
laelitia.court@leprogres.fr

Une étude sur le massif

Baptisée « Le cerf dans le massif jurassien » ou Interreg IV, l'étude mise en place par les fédérations des chasseurs du Jura, de l'Ain, du Doubs et le service de la faune de huit cantons suisses est une première. Cette étude permet de suivre les déplacements de biches et de cerfs mâles, sur l'ensemble du massif jurassien, afin de mieux appréhender leurs comportements. L'objectif est de trouver un équilibre entre la présence du cerf et les activités forestière et agricole. Les personnes observant des cervidés peuvent appeler la fédération (03 84 85 19 19). Et les curieux peuvent suivre sur Internet les déplacements d'un animal par zone de capture sur www.cerf-massif-jurassien.fr



Photo Adrien Bauer

Mylla porte son collier depuis mai

Cette biche doit son petit nom à l'endroit où la pose du collier a pu se faire : entre Mijoux et Lajoux.

LE JURA ET SA REGION

Rédaction : 03 84 86 07 20 - lprleprogresdujura@leprogres.fr ; Publicité : 03 84 86 15 22 - lppub39@leprogres.fr

Blanchette, une nouvelle biche jurassienne équipée d'un collier GPS

Chasse. Ce jeune cerf élaphe femelle est le 4^e cervidé jurassien suivi par GPS dans le massif.

Depuis quelques jours, un nouveau cerf est suivi par les chasseurs par satellite. Une bichette (le nom employé pour désigner un jeune cerf femelle, née ici en 2012) a été équipée d'un collier GPS et intégrée au programme franco-suisse de l'observatoire cerfs dans le massif jurassien (« Interreg 4 »). Elle l'a été dans des conditions météorologiques

Il s'agit d'immeubles assez récents

extrêmes, lors d'importantes chutes de neige et un froid perçant, le 21 novembre dernier à 23 heures dans la combe de Mijoux, sur la commune de Lajoux (haut Jura). Les techniciens de la fédération des chasseurs du Jura l'ont anesthésiée à distance, alors qu'elle se trou-



■ Blanchette est une bichette, un cerf femelle né en 2012. Capturé le 21 novembre dans la combe de la Valsérine, elle est désormais dans l'Ain. Photo DR

vait avec sa mère et un faon, son petit frère. Ils l'ont équipée du collier GPS alors qu'elle était endormie et l'ont recouverte d'une couverture de survie pendant l'opération de marquage.

L'animal s'est réveillé vers 3 h 30 et a repris sa route. Il a été baptisé « Blanchette », clin d'œil à la neige du jour de sa capture. Blanchette est le quatrième cerf jurassien équipé dans le Jura. Avant elle il y a eu Ambroise, Myla et Maguy. Blanchette a continué sa route et se trouvait, hier, à Divonne-

les-Bains, dans l'Ain. « Elle a parcouru une dizaine de kilomètres et est descendue en altitude » explique Jérôme Bombois, technicien à la FDC39.

L'intérêt du programme « Interreg 4 » est justement d'observer les déplacements de la population de cerfs élaphe, en phase de colonisation du massif jurassien depuis une dizaine d'années. Elle est estimée à 300 individus dans le Jura. Et pour les chasseurs, d'ajuster leurs plans de chasse. ■

Delphine Givord



©Dimitri Bernu

Avant d'en arriver à Patrick Goulard a appris à connaître les biches !

AFFÛT ET APPROCHE

Confronté aux contraintes et aux difficultés de l'affût, Patrick Goulard a finalement adopté une deuxième méthode, plus payante. Il s'agit de surprendre les animaux qui descendent en plaine pour vander, et de cumuler l'approche et l'affût. C'est par nuit noire et mauvais temps qu'il obtient les meilleurs résultats.



Une action remarquable portée par les chasseurs

25 mètres. Par ailleurs, il ne faut placer la fléchette que dans le cuissot : ailleurs, le produit anesthésiant peut être dangereux ou inefficace. Avant de tirer, il faut parfaitement évaluer la distance : si l'animal est trop loin, l'aiguille ne rentre pas, manque de puissance ; s'il est trop près, elle rebondit. J'utilise donc un télémètre et un fusil laser mais parfois, la biche voit l'infrarouge du télémètre ou le laser du fusil ! Elles ont des yeux derrière la tête ! Il m'est arrivé aussi qu'au moment du tir, elle contracte ses muscles en entendant le coup partir : c'est comme si on tirait dans du fer, l'aiguille ne rentre pas ! Un cauchemar !

Il veille aussi sur leur sommeil

Quand enfin ça se passe bien... l'animal peut tomber plus ou moins loin, généralement entre 50 et 150 mètres. En milieu montagnard et dans l'obscurité, ce n'est pas toujours facile de le retrouver. Là aussi j'ai essayé des déconvenues : animal parfaitement fléché et... disparu ! J'ai même appelé un

chien de sang. Il est arrivé le matin, n'a pas trouvé la piste immédiatement et finalement, ma biche s'était réveillée et avait pris la poudre d'escampette. Imaginez la déception.

Enfin, il y a l'impératif horaire. En général, l'animal se réveille 5 heures après le tir ; toutefois, il sera groggy durant quelques heures avant de retrouver tous ses moyens. Durant ce laps de temps, il sera fragilisé, pourra être prédaté, ou s'engager en plein jour sur une route très fréquentée et se faire accidenter. Il faut donc s'arranger pour que le réveil ait lieu bien avant l'aube, et rester évidemment près de l'animal tant qu'il n'est pas éveillé. Quand c'est chose faite, il faut le pousser vers un bois où il pourra se reposer. Ensuite, on peut rentrer chez soi avec le sentiment du devoir accompli. Les équipes de suivi par radio-tracking prennent le relais.

Pour ce qui est du devoir accompli, il mérite un coup de chapeau. Si le programme Interreg a pu se dérouler normalement, c'est en partie grâce à sa ténacité, à sa persévérance et à son sens de la chasse. Reste aux scientifiques à analyser toute les données fournies par les colliers – certains fonctionnent encore – et à en tirer les enseignements qui seront, à n'en point douter, passionnants.

Thierry Delefos

ET LES CERFS ?

Le technicien de la Fédération des chasseurs de l'Alsace explique : c'est aux biches, principalement, que sont destinés les colliers. Cependant, parmi les 22 animaux qu'il est parvenu à flécher, figurent pour les besoins de l'étude trois grands mâles, à savoir un 10, un 12 et un 16 cors.

« Ce qui est drôle, c'est que personne ne connaît le 16 : il n'a jamais été vu à la chasse. Et pourtant, il est bien là ! Ça prouve la grande discrétion de ces animaux. »

Un autre cerf a reçu un collier mais de façon très éphémère. Lors du brame, deux cerfs – un 12 et un 16 – s'affrontent mais l'un des deux a dans les bois une pelote de fil provenant d'une clôture électrique. Les bois des deux animaux s'emboîtent dans le fil qui les retient prisonniers, ce qui décuple leur rage. Dans le combat, le 12 tue le 16 en le cognant sur un névé, sans pouvoir cependant se débarrasser de son rival mort. Au matin, un gardien découvre la scène et prévient les autorités. Il fut facile de flécher le survivant, épuisé, pour l'anesthésier, puis lui poser le collier après avoir découpé les fils. La scène est immortalisée sur le film de Loïc Coati : le cerf reprend ses esprits et part sans demander son reste.

Hélas, il n'est pas allé loin. Bien qu'affaibli par cette terrible épreuve, il affronte trop vite un autre cerf qui lui inflige une sévère correction. Le 12, blessé, se réfugie dans un coin de marais pour y soigner ses plaies. Il n'y parvient pas et au bout de 15 jours, le signal GPS est immobile. Le grand cerf est mort.



©Dimitri Bernu

Quelques cerfs sont également suivis. Ici, « Prince », pas d'anthropomorphisme mais c'est plus sympa qu'un numéro non ?

